

6211-24-085

**BUREAU D'AUDIENCES PUBLIQUES  
SUR L'ENVIRONNEMENT**

ÉTAIT PRÉSENT : M. LOUIS-GILLES FRANCOEUR, commissaire responsable

**ENQUÊTE ET AUDIENCE PUBLIQUE  
SUR LE PROJET DE PARC ÉOLIEN NICOLAS-RIOU  
DANS LES MRC DES BASQUES ET DE RIMOUSKI-NEIGETTE  
PAR PARC ÉOLIEN NICOLAS-RIOU S.E.C.**

---

**DEUXIÈME PARTIE**

---

VOLUME 1

---

Séance tenue le 28 octobre 2015 à 19 h  
Centre municipal  
41, rue de l'Église  
Saint-Mathieu-de-Rioux

**TABLE DES MATIÈRES**

SÉANCE DU 28 OCTOBRE 2015  
SÉANCE DE LA SOIRÉE  
MOT DU COMMISSAIRE RESPONSABLE..... 1  
PRÉSENTATION DES MÉMOIRES  
GROUPE DE CITOYENS DE SAINT-MATHIEU-DE-RIOUX ..... 4  
M. Bernard Vachon  
CLUB DE CHASSE ET DE PÊCHE APPALACHES ..... 13  
M. Denis Lepage  
ASSOCIATION POUR LA PROTECTION DU LAC SAINT-MATHIEU ..... 22  
M. Roger Martin  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-FRANÇOISE ..... 31  
M. José-Carl St-Jean  
REPRISE DE LA SÉANCE  
RÉSERVE FAUNIQUE DUCHÉNIER ..... 36  
M. Maxime Gendron  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-JEAN-DE-DIEU ..... 41  
M. Daniel Dufour  
M. BERNARD VACHON ..... 47  
REGROUPEMENT DE CITOYENS MRC DES BASQUES ..... 54  
Mme Nadine Ouellet  
ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE LA PRODUCTION  
D'ÉNERGIE RENOUVELABLE ..... 57  
M. Jean-François Samray  
MRC RIMOUSKI-NEIGETTE..... 72  
M. Francis St-Pierre  
M. YVON OUELLET..... 83  
M. ALEXANDRE ANCTIL..... 85

**SÉANCE DU 28 OCTOBRE 2015  
SÉANCE DE LA SOIRÉE  
MOT DU COMMISSAIRE RESPONSABLE**

5 **PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :**

Bonsoir mesdames et messieurs. Si vous voulez bien prendre vos places, nous allons commencer.

10 Alors bienvenue à cette deuxième partie de l'audience publique sur le projet de parc éolien Nicolas-Riou dans les MRC des Basques et de Rimouski-Neigette par la société Parc éolien Nicolas-Riou société en commandite.

15 Alors je m'appelle Louis-Gilles Francoeur pour ceux qui ne m'auraient pas vu à la première séance et je préside cette Commission d'enquête qui a la responsabilité de réaliser le mandat confié par le ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement.

20 Pour ce faire, je suis secondé ce soir par monsieur Karim Chami, à ma gauche, qui est un des analystes de la Commission, et par monsieur Maxandre Guay Lachance qui est le coordonnateur du secrétariat de la Commission qui se trouve à l'arrière.

25 Nous sommes également assistés d'une équipe du Centre des services partagés du Québec composée de monsieur Richard Grenier, le responsable de l'organisation technique et de la logistique, et de monsieur Steve Trahan, le responsable de la sonorisation.

30 Tous les propos de cette deuxième partie de l'audience seront, comme la première fois, enregistrés et retranscrits par madame Denise Proulx, notre sténographe officielle, qui n'est pas ici ce soir mais qui va, évidemment, faire la transcription puisque c'est enregistré.

35 Et la transcription de la séance de ce soir, si vous avez besoin de la consulter, sera accessible dans environ une semaine dans les centres de documentation et par accès Internet aux centres de consultation aussi dont vous trouverez la liste à l'arrière de la salle, et également dans notre site Web.

Vous vous rappelerez qu'on a tenu, du 28 au 30 septembre, la première partie de l'audience publique qui avait pour objectif d'obtenir un maximum d'informations pour une meilleure compréhension du projet et de ses répercussions.

40 Nous abordons ce soir la deuxième partie de l'audience qui a un but différent, soit de permettre aux citoyens, aux organismes d'exprimer leur opinion sur le projet, d'émettre des commentaires, de faire des suggestions ou même de proposer des modifications au projet.

45 Alors le déroulement de la séance sera comme suit! Nous demanderons d'abord aux personnes qui ont fait connaître, avant le 14 octobre, leur intention de faire une présentation verbale et dont la présentation est prévue pour ce soir d'ailleurs de se présenter au secrétariat à l'arrière de la salle, si ce n'est pas déjà fait, pour nous aviser de leur présence afin qu'on puisse respecter l'ordre d'inscription prévu à l'horaire.

50 Le temps alloué pour chaque présentation est de dix (10) minutes. Ça va exiger de tout le monde un effort de concision et puis je vous avoue que j'ai mon chronomètre ici à côté, je vais être assez strict là-dessus, je vous remercie!

55 Pourquoi on fait ça, parce que quand même, il y a plusieurs personnes ce soir et on voudrait garder du temps, au besoin, pour poser des questions si dans les mémoires qui nous seront présentés il y a des éléments que la Commission voudrait éclaircir. Donc pour avoir le temps de faire les deux (2), ça nécessite d'être un peu plus strict sur le chronomètre.

60 Si le temps nous le permet, les personnes qui veulent présenter leur point de vue verbalement pourront le faire en s'inscrivant au registre à l'arrière de la salle. Alors ces personnes qui voudraient présenter un mémoire mais strictement verbal seront appelées dans l'ordre d'inscription au registre et elles disposeront de dix (10) minutes elles aussi pour leur présentation.

65 Au cours de cette deuxième partie de l'audience, le promoteur du projet et les personnes-ressources n'ont pas de rôle particulier à jouer comme c'était le cas la première fois, mais ils sont toutefois invités à assister à la séance publique évidemment et à prendre connaissance des points de vue qui seront exprimés sur le projet.

70 Onze (11) présentations sont prévues à l'horaire de cette soirée.

75 Le BAPE a élaboré des règles de participation qui visent à faciliter la participation de toutes les personnes intéressées, et ces règles-là sont disponibles sur notre site Web et elles sont aussi contenues dans un document qui est disponible à l'arrière de la salle si vous voulez vous informer davantage là-dessus. C'est pas des règles qui ont été faites pour cette audience, c'est des règles que nous appliquons à toutes les audiences.

Ces règles de participation portent notamment sur le respect du droit d'auteur et sur le respect de la vie privée des personnes. Certaines règles ont trait aux propos qui ne doivent, en aucun cas, s'avérer injurieux ou pire, diffamatoires. Je suis sûr que ça se présentera pas. En tout

80 cas, je me réserve le droit d'interrompre une présentation évidemment qui ne respecterait pas ces règles.

85 Nous aimerions aussi vous rappeler l'importance de maintenir un climat serein et respectueux des différentes opinions pendant nos travaux, ce qui implique que toutes manifestations d'approbation ou de désapprobation n'ont pas leur place ici ce soir. Les gens s'expriment et ont droit au respect de leur opinion quelle qu'elle soit.

90 Nous vous soulignons aussi que, tout comme le promoteur et les personnes-ressources, vous avez la possibilité de rectifier des faits erronés qui auraient été mentionnés dans le mémoire d'un participant ou dans sa présentation.

95 J'insiste! Ce droit ne doit servir uniquement qu'à rectifier des faits et non pas à émettre des opinions différentes qui auraient été exprimées sur une question ou une autre. Il s'agit par exemple de statistiques, de chiffres, de durée ou de toute autre donnée ou d'un événement précis d'une date. Par exemple si quelqu'un affirme que cette salle peut contenir trois cent vingt-cinq (325) personnes et que son permis indique que le maximum, c'est deux cent cinquante (250), quelqu'un pourrait dire, je vais rectifier le fait et c'est deux cent cinquante (250). Mais si quelqu'un veut discuter de la vocation de la salle puis c'est pas à ça qu'elle doit servir, désolé, ça a pas sa place. Il faut que ça soit des faits.

100 Pour vous prévaloir de ce droit, si vous voulez le faire, vous devez vous inscrire au registre qui est prévu à l'arrière de la salle et les personnes qui seront inscrites seront invitées à la fin de la séance à intervenir. Leurs propos devront être brefs et factuels, là aussi j'insiste. Les rectifications peuvent aussi se faire par écrit au cours de la prochaine semaine.

105 À la suite de cette deuxième partie de l'audience, la Commission évidemment va poursuivre son enquête, ça met pas fin à nos travaux ce soir. Le cas échéant, des questions supplémentaires que la Commission pourrait vouloir poser par écrit, ainsi que les réponses obtenues de différents intervenants, seront toutes déposées, les questions et les réponses, dans les centres de documentation et sur le site Web du BAPE, de sorte que vous pourrez tous en prendre connaissance et en être informés.

110 Enfin la Commission d'enquête rédigera au cours des prochains mois son rapport à l'intention du ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques et ce rapport fera état de vos préoccupations et de vos opinions ainsi que des constatations et de l'analyse de la Commission à propos du projet à l'étude.

115 Alors ce rapport sera remis au ministre au plus tard le 26 janvier prochain, 2016, et le ministre, quant à lui, aura soixante (60) jours après le dépôt pour le rendre public.

120 Parallèlement à cette partie de l'audience publique de ce soir, le ministère du  
Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques  
procède à sa propre analyse environnementale, et c'est à la lumière de ces deux (2) rapports, celui  
du ministère et le nôtre, que le ministre adressera ses recommandations au Conseil des ministres.

125 La décision d'autoriser ou non le projet et à quelles conditions, le cas échéant, appartient au  
Conseil des ministres et non pas au BAPE; c'est très important, c'est pas nous qui décidons, nous  
faisons des recommandations et c'est le Conseil des ministres à Québec qui décidera.

130 Tous les documents pertinents à notre mandat peuvent être consultés soit par Internet ou  
dans les centres de consultation et l'adresse de ces centres est disponible à l'arrière si vous avez  
besoin.

Et dans les prochaines semaines, comme je vous l'ai dit, toute nouvelle information obtenue  
par la Commission d'enquête sera immédiatement rendue publique.

135 Enfin, nous tenons à souligner que le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement  
s'est doté d'une Déclaration de services aux citoyens et que notre organisme met à votre  
disposition un questionnaire pour évaluer ses services. Et dans le but de nous aider à mieux vous  
servir, nous vous demandons d'avoir l'amabilité de remplir ce questionnaire qui est disponible à  
140 l'entrée de la salle et de le remettre au secrétariat avant de quitter.

Votre opinion sur la qualité de nos services est très importante pour nous et nous permet de  
nous améliorer. Alors je vous remercie à l'avance de prendre le temps nécessaire pour remplir ce  
questionnaire.

145

---

**PRÉSENTATION DES MÉMOIRES  
GROUPE DE CITOYENS DE SAINT-MATHIEU-DE-RIOUX**

150

**PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :**

155 Alors j'invite maintenant notre premier participant de ce soir, monsieur Bernard Vachon du  
Collectif des citoyens de Saint-Mathieu-de-Rieux à venir faire la présentation de son mémoire.

155

Alors j'insiste pour tout le monde, dix (10) minutes et on procède à une période de questions.  
Et je pars le chrono!

Bonsoir monsieur Vachon.

160

**PAR M. BERNARD VACHON :**

165

Bonsoir monsieur Francoeur. Alors monsieur le Commissaire, étant donné le peu de temps dont je dispose pour présenter notre mémoire collectif, je vais en faire une synthèse ponctuée de quelques extraits de notre mémoire et exposer brièvement l'esprit qui a inspiré et accompagné la préparation de ce mémoire.

170

Je tiens tout d'abord à préciser deux (2) choses! Ce mémoire est le fruit de recherches et d'une réflexion partagée entre un groupe de huit (8) résidents et résidentes de Saint-Mathieu-de-Rieux, soit quatre (4) hommes et quatre (4) femmes. Une fois complétée cette démarche, la recommandation à laquelle le mémoire aboutit, précédé de douze (12) considérants, a reçu l'appui de quatre-vingt-douze (92) citoyens et citoyennes de Saint-Mathieu-de-Rieux qui ont apposé leur signature.

175

Lors des séances d'information sur le projet organisées par le promoteur, il n'y a pas eu de réactions négatives de la part des personnes présentes, ce qui est compréhensible puisqu'il s'agissait d'une opération d'information promotionnelle et non d'une consultation.

180

Le promoteur a interprété ce silence comme une réception favorable au projet, entre guillemets, ce qui était pour le moins une conclusion précipitée et tendancieuse.

185

Dans les semaines qui ont suivi, une pétition exposant des motifs d'inquiétude à l'égard de ce projet a circulé à Saint-Mathieu-de-Rieux et a recueilli deux cent vingt-six (226) signatures sur une population de six cent soixante-cinq (665) résidents.

190

Dans la foulée des préoccupations et questionnements soulevés au sein de la population par ce projet éolien, sept (7) demandes ont été faites auprès du ministre du Développement durable et de l'Environnement, monsieur David Heurtel, pour qu'une commission d'enquête et d'audience publique soit réalisée sur ce projet.

195

Nos demandes ont été agréées par le ministre; un mandat dans ce sens a été confié au BAPE au cours du mois d'août.

C'est dans ce contexte que notre groupe de citoyens s'est rapidement constitué, désireux de bien comprendre les tenants et aboutissants de ce projet. Nous ne sommes pas des experts en la matière et nous disposons de quelques semaines seulement pour chercher des informations objectives pour répondre à nos inquiétudes et à nos nombreuses questions et bâtir notre argumentaire.

200 Au cours de nos recherches, nous avons consulté plus d'une centaine de documents  
pertinents et diverses personnes ayant une expérience ou des connaissances professionnelles  
dans les domaines de la production énergétique, des éoliennes et de leurs impacts  
environnementaux et sociaux, etc.

205 À ces informations se sont ajoutés nos propres sentiments et convictions quant à notre  
attachement à notre communauté et au devoir de protéger notre environnement.

Notre mémoire est articulé autour de cinq (5) thèmes. Le premier thème met en évidence  
l'opposition entre la croissance à tout prix et l'impératif du développement durable.

210 Ainsi, nous écrivons!

**LECTURE DU MÉMOIRE (Page 3, dans l'encadré)**

**FIN DE LA LECTURE (Page 3, fin de l'encadré)**

215 Le deuxième thème de notre mémoire porte sur les dommages au milieu naturel dont  
plusieurs seront irréversibles. Sur ce sujet, nous écrivons notamment : l'édification de ce parc  
éolien constitué de soixante-huit (68) méga-éoliennes de cent soixante-quinze mètres (175 m)  
chacune, soit environ cinq cent soixante-quatorze pieds (574 pi) de hauteur, va nécessiter  
220 l'aménagement d'un réseau routier de soixante-dix-huit kilomètres (78 km), d'une emprise au sol  
de vingt-cinq mètres (25 m) et de douze mètres (12 m) de surface de roulement pour le transport  
des équipements des éoliennes, c'est-à-dire les composantes des tours, des pales, des rotors,  
etc., et la construction de trente-trois (33) traverses de cours d'eau.

225 **LECTURE DU MÉMOIRE (Page 5, 2<sup>e</sup> paragraphe, 4<sup>e</sup> ligne, «Les tours seront...»)**

**FIN DE LA LECTURE (Page 5, 2<sup>e</sup> paragraphe, dernière ligne, «... avoisinantes.»)**

230 Le troisième thème porte sur les nuisances causées aux populations des municipalités  
limitrophes et aux torts créés par ce projet au nouveau dynamisme de Saint-Mathieu-de-Rieux qui  
a désormais une vocation résidentielle, récréotouristique et de villégiature.

235 Alors ici, à l'intérieur de ce troisième thème, nous rappelons que l'histoire de Saint-Mathieu  
s'est construite autour de deux (2) piliers économiques majeurs, à savoir l'agriculture et la forêt; et  
depuis les années soixante, compte tenu du déclin de ses activités, il ne reste plus à Saint-Mathieu  
que trois (3) fermes, un vignoble, une usine de charbon de bois.



240 Depuis donc cette période, les activités traditionnelles ont été substituées par des activités de résidence, de villégiature, et d'activités récréotouristiques, d'où l'importance de protéger notre richesse principale que constitue notre milieu naturel composé de ses forêts, de ses lacs, de ses paysages, etc.

245 Le quatrième thème traite du projet de Parc régional Inter-Nations de la MRC des Basques que vient compromettre le projet du parc éolien. À ce sujet, nous écrivons!

**LECTURE DU MÉMOIRE (Page 6, 2<sup>e</sup> paragraphe, 1<sup>re</sup> ligne, «Le 14 juin...»)**

**FIN DE LA LECTURE (Page 6, 2<sup>e</sup> paragraphe, dernière ligne, «... Inter-Nations.»)**

250 Il est facile d'imaginer qu'un tel parc récréatif au niveau régional pourrait créer plus d'emplois que les cinq (5) à dix (10) emplois prévus par le parc éolien dans sa phase d'opération.

255 Enfin, un cinquième thème aborde la délicate question de la gestion du projet. En voici quelques extraits!

L'entente contractuelle convenue entre le partenaire privé, EDF de France, et les deux (2) partenaires publics, prévoit en effet que les deux (2) partenaires publics délègueront la gestion du projet au partenaire privé.

260 **LECTURE DU MÉMOIRE (Page 7, 2<sup>e</sup> paragraphe, 1<sup>re</sup> ligne, «La raison...»)**

**FIN DE LA LECTURE (Page 7, 5<sup>e</sup> paragraphe, dernière ligne, «... à nous rassurer.»)**

265 Sur cette question.

Enfin, voici quelques extraits de la conclusion de notre mémoire! Beaucoup d'imprécisions entourent ce projet, tant au niveau des impacts environnementaux et sociaux qu'à celui des bénéfices réels aux MRC et aux municipalités.

270 Les précisions qui demeurent pour les populations concernées, mais aussi pour les élus locaux, comme l'a déclaré le maire de Saint-Mathieu, monsieur Yvon Ouellet, lors de la dernière assemblée du conseil municipal, il disait : «Nous posons beaucoup de questions sur ce projet, mais nous n'avons pas toutes les réponses».

275 **LECTURE DU MÉMOIRE (Page 8, 3<sup>e</sup> paragraphe, 1<sup>re</sup> ligne, «Oui aux énergies...»)**

**FIN DE LA LECTURE (Page 8, 4<sup>e</sup> paragraphe, 2<sup>e</sup> ligne, «... de l'existence.»)**

**PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :**

280 Vous avez dépassé votre temps. Il faudrait conclure s'il vous plaît.

**PAR M. BERNARD VACHON :**

285 Parfait.

**LECTURE DU MÉMOIRE (Page 8, 4<sup>e</sup> paragraphe, 2<sup>e</sup> ligne, «Nous détruisons...»)**

**FIN DE LA LECTURE (Page 8, 4<sup>e</sup> paragraphe, dernière ligne, «... aucun dividende.»)**

290 Je vous lis maintenant notre recommandation!

**LECTURE DU MÉMOIRE (Page 10, 1<sup>er</sup> paragraphe, 1<sup>re</sup> ligne, «Nous les soussignés...»)**

**FIN DE LA LECTURE (Page 10, 1<sup>er</sup> paragraphe, dernière ligne, «... Nicolas-Riou.»)**

295 Ce qui a été signé par quatre-vingt-douze (92) résidents de Saint-Mathieu.

Je vous remercie de votre bonne attention.

300 **PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :**

C'est moi qui vous remercie, monsieur.

305 Une première question courte, parce que j'ai plusieurs questions. Si on pouvait y aller avec des réponses assez courtes, essayez d'aller au fait!

Vous écrivez «en juillet dernier, les résidents de Saint-Mathieu-de-Rieux étaient informés de l'existence d'un projet de parc éolien de cinq cents millions (500 M\$) sur les terres, etc.», vous commencez ainsi votre mémoire.

310 Je signale la chose, il est très important de préciser que si on demande à tout le monde de resserrer le jeu et de, comment dire, synthétiser leur pensée au maximum dans une présentation de dix (10) minutes pour faire de la place à tout le monde, les mémoires qui sont présentés en version intégrale, dès demain, seront sur le site Internet du BAPE. Alors si vous voulez allez voir quel est  
315 l'argumentaire, quelle est la profondeur de la recherche qui a été faite et, dans beaucoup de cas, ça vaut vraiment la peine, eh bien alors, je vous invite, ils seront tous là, mais on ne les dévoile qu'après qu'ils ont été présentés ici, au cas où il y aurait des changements, etc.

Donc je me suis permis de faire cette petite parenthèse! Mais c'est pas à vos dépens, j'ai pris une minute, je vais vous la donner tout à l'heure.

320

La question que je me pose, c'est que vous dites qu'en juillet dernier, les gens de Saint-Mathieu ont découvert ça. Et les portes ouvertes en 2014 et les annonces dans les journaux, vous n'aviez rien vu de ça?

325

**PAR M. BERNARD VACHON :**

Oui effectivement...

**PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :**

330

En 2014.

**PAR M. BERNARD VACHON :**

335

En fait, ce que je voulais mentionner, c'est qu'on a eu des informations sur le projet. On nous a dit plus tard, dans la première partie de l'audience, qu'il y avait eu une acceptation favorable du projet.

340

Or, il n'y a pas eu de véritable consultation auprès des populations, auprès des organismes, tel qu'on le vit présentement dans le cadre de cette audience publique.

Si bien que, c'est malheureux à dire, mais il ne faut pas confondre information et consultation. Et en l'occurrence, je pense que si on prétend avoir fait une consultation, c'était un simulacre de consultation.

345

**PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :**

350

D'accord. Deuxième question! À la page 3 de votre mémoire, vous dites que «ce projet est un cas particulièrement illustratif du fossé qui existe entre les lois et les principes du développement durable».

J'aimerais vous demander en quoi ça contrevient au développement durable. Êtes-vous capable de me préciser votre pensée?

355 **PAR M. BERNARD VACHON :**

Oui. Bon, en fait, sans vouloir rappeler l'ensemble des seize (16) principes du développement durable, on sait qu'il y a des préoccupations reliées aux éléments de l'environnement naturel. Il y a aussi des éléments qui concernent le cadre de vie et la qualité de vie des citoyens.

360 Et on a vu, à titre d'exemple, on a vu hier ou avant-hier un reportage référant justement à l'importance dans un processus de consultation de prendre en compte l'acceptabilité sociale, c'est-à-dire de prendre en compte la façon dont un projet de développement est reçu par la population.

365 Alors ici, on est en face d'un projet industriel avec des éoliennes notamment qui vont avoir un impact considérable sur l'environnement, non seulement dans la phase de construction, mais aussi dans la phase d'opération qui est appelée à durer vingt-cinq (25) ans et possiblement davantage, dans le cadre de renouvellement de contrat.

370 Alors on a pu constater, au cours des présentations qui ont été faites ou des questionnements qui ont été soulevés dans la première partie de l'audience, que ces constructions vont avoir des incidences majeures sur les cours d'eau, sur le cheptel d'originaux, sur la faune ailée. Alors ça, ce sont des impacts qui questionnent justement les principes du développement durable.

375 Et nous, on prétend qu'il y aura une rupture dans les équilibres des écosystèmes d'une part et aussi des ruptures dans l'écosystème humain.

380 Je vous mentionnais tout à l'heure que Saint-Mathieu a maintenant un nouvel avenir devant elle qui n'est plus l'agriculture et la forêt. Et son développement futur, je rappelle entre guillemets, que Saint-Mathieu est la seule municipalité de la MRC qui connaît une croissance démographique, et cet avenir, si on veut l'assurer, il faut protéger son environnement.

385 Moi, je suis à Saint-Mathieu depuis 1979, et ce qui m'a amené à Saint-Mathieu, comme beaucoup d'autres résidents, c'est la qualité, d'une part, du cadre de vie, et conséquemment, la qualité de la vie qu'on y vit.

390 Or, est-ce qu'on est en train justement par ce projet de développement de compromettre justement l'avenir ou le dynamisme nouveau que connaît Saint-Mathieu?

Alors il y a donc des préoccupations d'ordre économique et des préoccupations sociales qui risquent d'être compromises par l'impact environnemental de ce type de projet dans le milieu.

395 Alors c'est dans ce sens qu'on questionne très sérieusement le bien-fondé de ce projet, compte tenu des impacts considérables qu'il va avoir.

400 Et en terminant, et c'est aussi une question qui est soulevée par les principes du développement durable, avant de s'engager dans un projet, et au cours de ce projet, il faut s'interroger sur la pertinence; est-ce que le rendement économique est au rendez-vous d'un tel projet? On vit dans un contexte de production énergétique au Québec où on produit des surplus et on a de la difficulté à écouler ces surplus.

405 Est-ce qu'il n'y a pas lieu, à un moment donné, de faire une pause, de dire halte aux nouveaux projets de parc éolien pour justement considérer l'ensemble des avantages d'une telle filière par rapport aux inconvénients et aux torts que ça crée!

**PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :**

410 Ça m'amène à l'autre question que je voulais vous poser. Vous dites que vous êtes préoccupé par le partage des risques économiques qui sont associés à ce projet.

**PAR M. BERNARD VACHON :**

415 Oui.

**PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :**

420 Je voudrais savoir, vous mentionnez une série de coûts, vous venez d'en évoquer quelques-uns, je voudrais savoir si ce projet présente des risques particuliers que ne posent pas les autres projets éoliens?

425 Parce que la plupart des risques que vous avez mentionnés, coûts supplémentaires de construction, d'entretien, retard de mise en production, production inférieure au niveau du contrat, ce sont des risques que tous les projets éoliens assument et, jusqu'à présent, la démonstration est faite que la plupart s'en tirent bien.

430 Alors je voudrais savoir si dans votre tête, le projet ici présente des risques particuliers que les autres projets n'ont pas ou si c'est les mêmes risques financiers que les autres projets?

**PAR M. BERNARD VACHON :**

435 Moi, pour répondre à cette question, j'aimerais soulever l'inquiétude que j'ai et qui est  
partagée par d'autres, l'inquiétude qui découle d'une méconnaissance que nous avons, une  
méconnaissance qui est entretenue par le promoteur à l'égard de la gestion du projet.

440 À quelques reprises lors de la première partie de l'audience, on a demandé des précisions  
lesquelles ont été relayées par vous-même auprès des promoteurs, on a demandé des précisions  
sur des dispositions, des clauses contenues dans l'entente contractuelle qui permettraient ou qui  
assureraient la capacité des partenaires publics à défendre leurs intérêts à la fois économiques,  
financiers, mais aussi sociaux et environnementaux.

445 Et à ces questions qui ont été clairement exposées, on nous a répondu qu'on ne pouvait pas  
répondre à ces questions du fait du caractère confidentiel des clauses du contrat.

**PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :**

450 Je peux vous dire que la Commission a demandé au promoteur de clarifier ces questions,  
que les documents sont déposés et sont sur le site Internet du BAPE, puis le tout dernier devrait  
l'être demain.

455 Et la Commission n'a pas rendu publics tous les documents parce que par respect pour  
n'importe quel promoteur, la Commission n'entend pas les mettre dans une situation de  
vulnérabilité par rapport à leurs concurrents.

460 Mais les éléments qui contrôlent, qui semblent déterminants pour la responsabilité publique  
des promoteurs publics dans ce projet, les éléments qui ont semblé pertinents à la Commission  
sont rendus publics maintenant. Alors on peut vous dire que c'est là-dessus mission accomplie, le  
promoteur a déposé tout ce que nous avons jugé nécessaire pour éclairer cette question au profit  
des citoyens.

**PAR M. BERNARD VACHON :**

465 Je suis heureux de vous l'entendre dire et soyez certain que nous allons les consulter.

**PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :**

470 Voilà! Alors écoutez, ça termine les questions et je vous remercie beaucoup de votre  
contribution qui a été intense du début à la fin de cette audience, c'est très apprécié.

**PAR M. BERNARD VACHON :**

Merci beaucoup.

475 **PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :**

On vous remercie.

480

---

**CLUB DE CHASSE ET DE PÊCHE APPALACHES**

**PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :**

485 J'appellerais maintenant monsieur Denis Lepage pour la présentation au nom du Club de chasse et pêche Appalaches.

Bonsoir monsieur Lepage.

490 **PAR M. DENIS LEPAGE :**

Bonsoir monsieur le Président. Je vais tenter d'aller le plus rapidement possible, étant donné le temps restreint.

495 **PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :**

Je vous ferai un petit signe à neuf (9) minutes pour que vous ayez le temps de conclure.

**PAR M. DENIS LEPAGE :**

500

Vous me ferez un signe sonore.

**LECTURE DU MÉMOIRE (Page 2, 1<sup>er</sup> paragraphe, 1<sup>re</sup> ligne, «Par la présente...»)**

505 **FIN DE LA LECTURE (Page 8, 1<sup>er</sup> paragraphe, dernière ligne, «... moins fort.»)**

Est-ce que je peux aller à la conclusion? Alors je vais passer mes orignaux!

**PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :**

510

Vous êtes rendu à neuf (9) minutes.

**PAR M. DENIS LEPAGE :**

515

Bon, c'est bon. Donc en conclusion!

**LECTURE DU MÉMOIRE (Page 25, 1<sup>er</sup> paragraphe, 1<sup>re</sup> ligne, «Nous tenons...»)**

**FIN DE LA LECTURE (Page 26, dernier paragraphe, dernière ligne, «... de seconde classe?»)**

520

Merci.

**PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :**

525

C'est moi qui vous remercie. Alors je vais vous poser quelques questions.

Je voudrais, si vous permettez, dans un premier temps, vous dites au début de votre mémoire écrit que :

530

«Le manque de données longitudinales concernant la santé publique versus les éoliennes, ainsi que les changements d'orientation que certains pays de l'Europe envisagent concernant le développement d'éolien ne devraient-ils pas sonner une alarme?»

535

Je voudrais savoir de quels changements d'orientation s'agit-il quand vous dites que c'est envisagé par certains pays d'Europe?

**PAR M. DENIS LEPAGE :**

540

Bon, il s'agit, bien vous savez qu'en Allemagne, il y a beaucoup de projets éoliens et surtout situés dans le nord de l'Allemagne, des éoliennes en opération, et elles sont près des habitations et tout ça, ils n'ont pas la surface disponible comme nous avons nous au Québec, et on commence à voir des observations sur la santé humaine, l'infrason entre autres, on récolte certaines informations concernant les effets sur la santé pour l'infrason.

545

Étant donné qu'eux, ça fait plus longtemps que nous qu'ils opèrent les éoliennes, c'est la même chose au Danemark, ainsi de suite, on a l'information, on peut vous la livrer, il n'y a pas de problème.



**PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :**

550

Nous l'avons aussi. Le docteur du Service de santé nous a dit l'autre jour que les études là-dessus donnaient peut-être des indices, mais qu'il n'y avait rien de concluant, vous vous rappelez de son témoignage.

555

**PAR M. DENIS LEPAGE :**

Oui, mais je peux vous donner d'autres informations dont une espèce de congrès de médecins en Allemagne s'inquiètent beaucoup de la présence des éoliennes par rapport à la santé humaine.

560

**PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :**

OK. Vous dites aussi à la page 5 de votre mémoire :

565

«Dans sa forme actuelle, le projet mettra sérieusement en danger notre rapport à cette industrie – vous parlez du récréotourisme, de la chasse, etc. – puisque nous anticipons de ce nouveau contexte une diminution de la clientèle.»

Deux (2) questions! Vous faites, vous, de la pourvoirie, vu que vous parlez de clientèle?

570

**PAR M. DENIS LEPAGE :**

Non, c'est pas de la pourvoirie qu'on fait. Mais la clientèle correspondant aux gens qu'on invite et tout ça, c'est une façon de la nommer.

575

Puis ce qui est important de comprendre dans ça, puis si on compare ça à d'autres endroits où ce qu'ils font de la pourvoirie ou en tout cas qui font des opérations semblables aux nôtres, c'est-à-dire qu'il y a des gens qui vont sur le territoire, j'ai regardé dans les autres projets éoliens qui sont situés en forêt publique, on comprend que les parcs éoliens sont comme pas tout à fait en superposition avec les pourvoyeurs du coin, donc à ce moment-là, il y a seulement une parcelle de leur territoire qui sont affectés alors que nous, c'est plus de quarante-neuf pour cent (49 %) du territoire.

580

**PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :**

585

Est-ce que c'est à ça que vous faites référence quand vous dites dans le début de cette phrase-là «dans sa forme actuelle, le projet mettra sérieusement en danger notre apport»?

**PAR M. DENIS LEPAGE :**

590

Oui.

**PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :**

595

Je voudrais savoir qu'est-ce que vous voulez dire par «dans sa forme actuelle»?

**PAR M. DENIS LEPAGE :**

600

Bien, le nombre d'éoliennes par rapport à la grandeur du territoire.

**PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :**

OK. C'est clair.

605

**PAR M. DENIS LEPAGE :**

Une précision! C'est que du fait que les orignaux sont situés sur ce territoire-là, s'ils se sentent gênés, je dirais ça comme ça, par le parc éolien, les orignaux ne peuvent pas aller à des endroits où ce que nous, on va pouvoir aller pour les suivre.

610

Comme on a vu dans un projet de Carleton, le site d'abattage des orignaux s'est considérablement augmenté depuis l'installation des éoliennes. Des orignaux sont abattus à près d'un kilomètre (1 km) autour des éoliennes.

615

Nous, un kilomètre (1 km), on sort de la zone. Donc ça veut dire que les orignaux, on ne peut plus les voir. Donc ils vont aller sur d'autres endroits, comme la forêt privée de Solifor ou bien à d'autres endroits.

620

Puis ils peuvent pas aller du côté des villages, donc ils vont se diriger vers l'est.

**PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :**

625

OK. À la page 7 de votre mémoire et dans ce que vous venez de nous présenter, vous parlez évidemment du problème des lumières la nuit.

Je peux vous dire que vous avez intérêt à aller voir le site Internet et les questions que nous avons posées au gouvernement fédéral qui nous a répondu clairement que l'équipement pour faire ça existe et que c'est réglementaire au Canada. Alors je voulais juste vous apporter la précision.

**PAR M. DENIS LEPAGE :**

630

Je suis bien content de l'apprendre, puis j'espère que le promoteur en prendra note.

**PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :**

635

Alors je voulais juste vous donner l'information.

**PAR M. DENIS LEPAGE :**

640

Merci.

**PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :**

645

Vous dites aussi que vous craignez la situation où il y aurait des vents en altitude et pas de vent ou peu de vent au sol, de sorte qu'à ce moment-là, il y aurait moins de bruit au sol qui couvrirait le bruit des éoliennes, qu'on les entendrait davantage.

C'est certain que ce genre de situation peut se produire. Maintenant, avez-vous des chiffres pour nous dire à quelle fréquence ça peut se produire? Est-ce que c'est un phénomène marginal ou un phénomène très récurrent?

650

**PAR M. DENIS LEPAGE :**

Malheureusement, devant moi non, je pourrais revérifier mes sources et vous donner l'information si nécessaire.

655

Dans le mémoire, on avait mis deux (2) liens Internet concernant cette situation-là.

**PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :**

660

Ça ne précisait pas la fréquence de ce genre de phénomène.

**PAR M. DENIS LEPAGE :**

665

Bien à ce moment-là, je peux pas vous dire exactement là.

**PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :**

670 Parce que si ça se produit cinq (5) fois par année, vous allez admettre que c'est pas un problème majeur. Si ça se produit deux cent cinquante (250) sur trois cent cinquante (350) jours, c'est sûr que c'est différent.

**PAR M. DENIS LEPAGE :**

675 En tout cas, je peux vous dire que cette semaine, j'étais sur le territoire, puis c'était peut-être une des cinq (5) fois dont vous parlez.

**PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :**

680 Bien là, vous me direz pas que vous avez entendu les éoliennes cette semaine!

**PAR M. DENIS LEPAGE :**

685 Non. Ce que j'entendais par contre – non, j'anticipe pas à ce point-là! – mais ce que j'entendais un vent en altitude, puis au sol, il ne ventait pas. Mais on entendait un petit vent en altitude. Si s'ajoute à ça le son des éoliennes, bien à ce moment-là!

**PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :**

690 D'accord. Une autre question. Vous dites :

«Est-ce que des projets de parc éolien qui affectent près de cinquante pour cent (50 %) du territoire des pourvoies et de zecs sont acceptables ou devrions-nous orienter de tel parc éolien sur les terres de l'État dits territoires libres?»

695 La question que je me pose, c'est la suivante! Considérez-vous que les chasseurs d'un territoire libre, les chasseurs de seconde zone qui, eux, n'auraient pas de problème avec ça?

**PAR M. DENIS LEPAGE :**

700 Non. C'est que les territoires libres sont très vastes, et on peut facilement chasser autour d'un parc éolien sans en être directement affecté.

Et puis c'est la densité, si on peut appeler ça comme ça, de chasseurs au kilomètre carré dans les territoires libres est vraiment inférieure à ce qu'on voit dans les régions près des grands

705 centres. Donc à ce moment-là, ça peut affecter moins de personnes et celles-ci peuvent se déplacer en conséquence sur le territoire libre.

710 Tandis que dans des zones protégées ou une zec ou une réserve ou dans le parc de Matane, pour donner un exemple, si on mettait un projet de cent cinquante (150) éoliennes sur la réserve de Rimouski, je ne suis pas sûr que les gens seraient vraiment capables de chasser autour de ça ou en tout cas, devraient aller ailleurs à ce moment-là.

**PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :**

715 OK. Vous nous proposez aussi à la page 15 de votre mémoire, vous dites :

720 «À cet effet, la carte sur la qualité des sols de l'UAF – c'est l'unité d'aménagement forestier – dont nous avons demandé le dépôt... puisse en prendre connaissance, n'a pas encore été déposée.»

Ma question est la suivante! Nous, on se demande quelle est l'utilité de cette carte?

**PAR M. DENIS LEPAGE :**

725 C'est que ce qui arrive dans la coupe forestière, parce qu'il ne faut pas oublier, nous, ça fait presque vingt (20) ans qu'il y a une coupe forestière que je qualifierais d'assez intense, et puis la coupe forestière fait en sorte que lorsqu'on fait de la régénération, qu'on fait de la replantation, puis entre parenthèses, pas nécessairement avec une essence d'arbre dont la grande faune se nourrit. De l'épinette, il n'y a pas un animal de la grande faune qui mange ça, et puis à ce moment-là, bien,  
730 ça pousse plus lentement parce que le sol est très pauvre.

735 Je vous rappellerais que dans les années cinquante, parce qu'on a des membres qui sont assez vieux pour nous le citer, il y a eu des premières coupes forestières, puis ça l'a fait en sorte que l'habitat du caribou des bois qui existait à cette époque-là a disparu, à cause de cette coupe forestière par rapport à la fragilité de la biodiversité dont il avait besoin.

**PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :**

740 Et l'objectif que vous recherchez en nous disant de regarder cette carte-là, on sait que les sols sont pauvres dans ce secteur, on a plusieurs mémoires qui nous en parlent, bon, ça pose des problèmes de régénération particuliers, c'est discuté dans d'autres mémoires, je n'anticiperai pas là-dessus.

Mais quel est votre objectif en nous disant d'analyser cet aspect?

745 **PAR M. DENIS LEPAGE :**

C'est qu'actuellement, en tout cas, nous, ce qu'on a regardé, on a demandé au promoteur les positions GPS de l'éolienne. Parce que, vous voyez, les cartes que vous avez, ce sont toutes des cartes où ce qu'on voit la topographie, c'est-à-dire les courbes de niveau, donc on voit les montagnes et les coulées, pour employer une expression locale, donc ce qui fait qu'on ne voit pas le couvert forestier.

750 Et quand on transpose par les positions GPS les éoliennes sur une carte en Google Earth par exemple, pour vous donner un exemple, où on voit l'essence forestière, on est capable de se rendre compte qu'il y a des éoliennes qui sont situées dans les forêts matures alors qu'à côté, deux cents-trois cents mètres (200 m-300 m) à côté, qui devrait pas changer quelque chose au niveau de la qualité du vent, mais là, il y a un bûché où le bois est déjà coupé.

760 onc à ce moment-là, qu'est-ce que ce serait de les déplacer dans ces bûchés-là plutôt que d'occuper la forêt mature ou de séparateur de coupe où c'est des endroits où ce que les orignaux se promènent? Les bûchés, c'est bon pour les orignaux pour se nourrir, mais c'est pas un habitat, c'est pas un abri. Quand il vente, l'original reste pas dans le bûché. À ce moment-là, c'est trop dangereux pour lui, il ne se sent pas sûr, donc il va dans les forêts matures.

765 Donc la forêt mature est un élément de protection en été comme en hiver.

**PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :**

770 Parlons des orignaux, avec une dernière question! Vous dites que la Commission devrait exiger un inventaire aérien complet de la zone d'implantation des éoliennes et ça, on parle évidemment des orignaux, là, pas des arbres. Et vous dites, dès l'hiver 2015-2016, c'est-à-dire celui qui arrive.

775 Est-ce qu'à votre avis, c'est un inventaire qui devrait être fait par le gouvernement ou intégré au suivi du promoteur?

**PAR M. DENIS LEPAGE :**

780 Bien, il y a déjà eu une étude qui a été amorcée pour le Massif du Sud où le ministère s'impliquait pour faire un inventaire, et par manque d'argent, l'étude n'a pas eu lieu, puis c'était une étude de même nature.

Le gouvernement actuellement n'a aucune étude qui lui permet de préciser hors de tout doute, qui déterminerait si les éoliennes ont un effet oui ou non sur la biologie de l'original.

785 Et je crois qu'on aurait une occasion en or de le faire. Puis c'est pas nécessairement, même si le projet se fait, bien, ce sera une donnée qui sera utile pour ceux qui suivent. Je trouve que d'un point de vue collectif, c'est très important de faire ce genre d'étude là.

790 Et je ne comprends pas comment ça se fait qu'après le nombre de parcs éoliens qu'on a aujourd'hui, déjà installés, dont à peu près au moins une dizaine en forêt publique, que le BAPE, les autres audiences publiques du BAPE ont constamment demandé cette étude-là, que ça ne soit pas encore fait.

795 Donc allons-y cette fois-ci pour de vrai!

**PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :**

800 Alors écoutez, il me reste à vous remercier. Merci de vos réponses, de la préparation de ce mémoire qui est quand même très substantiel et qui a nécessité beaucoup de préparations. Dommage que le temps nous manque pour en aborder toutes les facettes, mais tout le monde pourra en prendre connaissance sur Internet si vous en sentez le goût et le besoin.

Alors monsieur Lepage, il me reste à vous remercier.

805 **PAR M. DENIS LEPAGE :**

Est-ce que je pourrais vous poser une question?

**PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :**

810 Tout à fait, allez-y. On inverse les rôles, mais ça ne me dérange pas.

**PAR M. DENIS LEPAGE :**

815 Moi, je me demande, qu'est-ce que ça veut dire, qu'est-ce que ça veut dire pour vous une mesure d'harmonisation du territoire entre le promoteur et les usagers du territoire?

C'est quoi, pour vous, une mesure d'harmonisation?

820 **PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :**

Là, vous me demandez d'anticiper sur le rapport. Ça, c'est un petit peu trop tôt par exemple pour vous répondre.

825 Mais je pense que vous aurez une idée pas mal claire dans le rapport. Je vais vous demander un petit peu de patience.

**PAR M. DENIS LEPAGE :**

830 Parce qu'actuellement, les avis divergent.

**PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :**

835 Ah ça, c'est comme l'acceptabilité sociale, vous savez, on peut la définir de bien des façons. Ça peut être local, ça peut être au niveau de la région.

L'harmonisation, ça dépend ce que vous voulez mettre dedans, mais c'est sûr que c'est une question importante, on passera pas à côté.

840 **PAR M. DENIS LEPAGE :**

Bien, ça donne de l'eau au moulin à l'idée de se faire une politique nationale là-dessus, sur les éoliennes.

845 **PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :**

On note votre remarque.

**PAR M. DENIS LEPAGE :**

850 Merci.

**PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :**

855 Merci.

---

**ASSOCIATION POUR LA PROTECTION DU LAC SAINT-MATHIEU**

860 **PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :**

J'inviterais monsieur Roger Martin, président de l'Association pour la protection du lac Saint-Mathieu.



865 **PAR M. ROGER MARTIN :**

Bonsoir monsieur le Président. Alors on y va!

870 **PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :**

Alors je prends mon chronomètre, allez-y.

**PAR M. ROGER MARTIN :**

875 **LECTURE DU MÉMOIRE (Page 2, 1<sup>er</sup> paragraphe, 1<sup>re</sup> ligne, «L'Association...»)**

**FIN DE LA LECTURE (Page 5, dernier paragraphe, dernière ligne, «... leurs propos...»)**

880 Alors on a mis des liens, deux (2) articles de journaux et un vidéo sur le PDG d'Hydro-Québec, qui sont disponibles là.

Pour conclure finalement, la recommandation!

885 **LECTURE DU MÉMOIRE (Page 6, 1<sup>er</sup> paragraphe, 1<sup>re</sup> ligne, «Compte tenu...»)**

**FIN DE LA LECTURE (Page 6, 2<sup>e</sup> paragraphe, dernière ligne, «... 12 octobre 2015.»)**

Je vous remercie, monsieur le Commissaire.

890 **PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :**

C'est moi qui vous remercie, puis je vous trouve pas mal bon, vous avez fait neuf (9) minutes!

895 **PAR M. ROGER MARTIN :**

J'ai skippé un paragraphe, parce que j'avais essayé dans mon auto, puis j'arrivais à dix et quelque chose.

900 **PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :**

Vous êtes plus performant à l'heure actuelle.

Alors vous me permettez quelques questions?

905 **PAR M. ROGER MARTIN :**

Oui.

910 **PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :**

Bon. Je voudrais d'abord vous poser une première question sur la résolution de votre assemblée. Vous dites que vous avez adopté une résolution qui va dans le même sens. Vous dites que les membres de l'APLSM ont voté unanimement une résolution qui va dans le même sens que la résolution de la municipalité.

915 Est-ce que ce serait possible de demander au secrétaire de votre Association de nous faire parvenir une copie certifiée de la résolution qui a été adoptée, en précisant à quelle date elle a été adoptée?

920 **PAR M. ROGER MARTIN :**

Tout à fait, ça va être fait dans les prochains jours, oui, avec une certification, oui, tout à fait.

925 **PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :**

Bon, c'est parfait. C'est parce qu'on trouve qu'il y a un flottement là-dessus, puis on voulait avoir des précisions. On aimerait avoir le texte précis de votre résolution.

930 **PAR M. ROGER MARTIN :**

Pour vous préciser, c'est que la municipalité, le 4 juin 2014, avait fait une résolution qui était celle-ci, qu'aucune éolienne ne devrait être visible pour l'acceptabilité du projet...

935 **PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :**

Non, on va demander à la municipalité de nous envoyer une note certifiée de sa résolution.

940 **PAR M. ROGER MARTIN :**

Elle allait dans le même sens, on va vous la faire parvenir.

**PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :**

Bien là, c'est la vôtre qu'on voudrait avoir.

945 **PAR M. ROGER MARTIN :**

Parfait.

950 **PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :**

D'accord!

955 **PAR M. ROGER MARTIN :**

Ça va être fait.

**PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :**

960 Et quand vous dites aussi que, bon, on va parler de la vôtre, vous dites que vous voulez pas que ce soit visible à partir du village de Saint-Mathieu; mais que ce soit pas visible, ça peut se concevoir de bien des façons, que ce soit totalement invisible ou partiellement invisible ou que ce soit pas visible de près mais de très loin, ça pourrait être acceptable?

965 Je voudrais savoir quelle est la portée de cette résolution? Vous voulez même pas voir une pale à neuf kilomètres (9 km), c'est tu ça que vous voulez ou bien donc si vous voulez pas en voir plus près, parce que vous saviez pas exactement où elles seraient toutes implantées? Je veux comprendre une réponse nuancée là-dessus.

970 **PAR M. ROGER MARTIN :**

975 Le sens de notre résolution, c'était clair qu'on ne voulait pas voir ni éolienne en totalité ni partie d'éolienne, peu importe la distance, on ne voulait pas voir ça du lac pour contaminer, si on peut dire ainsi, le paysage vu du lac et vu du village. Parce que, on l'explique dans le mémoire, on le dit dans le mémoire, qu'on vit, on vient à Saint-Mathieu pour la beauté de ses paysages, pas pour les tours d'éoliennes qui pourraient y être implantées.

980 J'écoutais monsieur Bernard Vachon tantôt qui disait qu'il était venu s'établir à Saint-Mathieu dans les années soixante-dix, moi, je suis venu m'établir à Saint-Mathieu en 2011, et puis je suis pas sûr que je serais venu m'établir si j'avais eu des éoliennes dans le visage.

Je suis venu m'établir à Saint-Mathieu, Saint-Mathieu, c'est un beau petit village, j'ai choisi Saint-Mathieu par rapport à ses paysages, par rapport au lac.

985 Alors si j'avais eu des éoliennes, je suis pas sûr que je serais venu, puis bien des gens auraient fait la même chose, je crois.

Alors le sens de notre résolution, c'était de voir aucune éolienne ou partie d'éolienne.

**PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :**

990

Mais qu'est-ce que vous auriez dit si dans le village il y avait, je sais pas, une papetière qui était venue s'installer pour dire, on fait de l'emploi dans la région, ou si une mine ouvrait pas loin, qu'est-ce que vous diriez de ça? Si c'était un autre projet industriel d'une autre nature?

995 **PAR M. ROGER MARTIN :**

Bien, je pense pas que jamais à Saint-Mathieu va venir s'établir une aluminerie ou une papetière, en tout cas!

1000 **PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :**

Peut-être pas une aluminerie, ça peut être un moulin à scie ou d'autre chose de même, je sais pas! Ça peut arriver que dans un milieu, d'autres équipements industriels viennent s'installer, vous seriez a priori contre?

1005

**PAR M. ROGER MARTIN :**

Bien là, vous me posez une question qui est très hypothétique, parce que la vocation de Saint-Mathieu, elle a déjà été forestière et agricole, puis elle ne l'est plus du tout.

1010

**PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :**

Donc vous me dites que ça a déjà changé, mais ça peut peut-être changer encore!

1015 **PAR M. ROGER MARTIN :**

Ah bien là, c'est très hypothétique. À ce moment-là, on fera quoi! Là, on verra.

**PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :**

1020

Bon. On ferait un autre BAPE là-dessus, d'accord!

1025

Quand vous parlez de la valeur des propriétés, vous avez vu en audience, on a évoqué des études scientifiques qui démontrent qu'il y a à peu près pas de variabilité à proximité des parcs éoliens. Ça, c'est quand même des études scientifiques.

Est-ce que ce serait différent ici et pour quelle raison?

1030

**PAR M. ROGER MARTIN :**

Première des choses, on a dit dans la première partie des audiences que ce sont des éoliennes qui sont énormes, comparativement à ce qu'il y a dans la région, dans le Bas-Saint-Laurent et la Gaspésie. C'est des tours de cent soixante-quinze mètres (175 m), cinq cent soixante et quelques pieds. C'est gros, c'est immense.

1035

C'est ça qu'on voit principalement comme différence, elles sont énormes. Il y en a des grosses à Murdochville, je sais qu'il y en a des grosses, je les ai déjà vues à Murdochville. Mon travail m'a amené à aller sur des parcs éoliens, puis celles-ci vont être pas mal plus imposantes que Murdochville.

1040

**PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :**

OK. C'est l'élément principal dans votre esprit?

1045

**PAR M. ROGER MARTIN :**

Oui, oui.

1050

**PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :**

D'accord, OK. Vous dites aussi que votre Association est très préoccupée, et j'utilise les mots que vous avez utilisés «et doute que les éoliennes puissent bonifier l'offre récréotouristique».

1055

Bon, c'est peut-être pas démontré que ça peut bonifier, mais est-ce que vous êtes capable de dire, on peut démontrer que ça va réduire l'offre touristique?

1060

**PAR M. ROGER MARTIN :**

Non, on pourrait pas vous le démontrer de façon scientifique. Mais comme on a dit ça aussi dans le mémoire, les gens viennent à Saint-Mathieu pour la beauté de ses paysages naturels. Alors quand on met des éoliennes dans le paysage, ce n'est plus naturel.

**PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :**

1065 OK. Vous faites aussi un intéressant parallèle quand vous dites, du côté du promoteur, on aurait dû commencer par l'acceptabilité locale avant de parler d'acceptabilité générale.

**PAR M. ROGER MARTIN :**

1070 Oui.

**PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :**

1075 C'est un des seuls mémoires qui dit qu'effectivement, il y a différentes formes d'acceptabilité; ça peut être localement, ça peut être globalement.

1080 Comment vous pensez qu'un décideur gouvernemental ou un analyste dans ce genre de dossier doit équilibrer l'acceptabilité locale et générale? Parce qu'il peut y avoir un intérêt général à faire quelque chose, et ça peut évidemment contrevenir à certains intérêts locaux.

Est-ce que c'est possible d'établir une conciliation ou s'il y en a un qui devrait l'emporter ou s'il faut concilier les deux (2)?

**PAR M. ROGER MARTIN :**

1085 Mais dans cette réflexion, l'acceptabilité sociale, on dirait que c'est un concept, je sais pas si c'est relativement nouveau, puis dans le montage d'affaires de ce parc éolien là, c'est que c'est toutes les municipalités et les MRC qui sont comprises entre La Pocatière et les Îles-de-la-Madeleine.

**PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :**

Donc c'est d'intérêt général.

**PAR M. ROGER MARTIN :**

Oui, ça, bien, je dirais que c'est l'acceptabilité sociale est très générale.

**PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :**

1100 Générale, d'accord.

**PAR M. ROGER MARTIN :**

1105            Alors un gars qui demeure à Cap-aux-Meules aux Îles-de-la-Madeleine qui va avoir des redevances pour des éoliennes qui tournent à Saint-Mathieu, ce sera pas dur à convaincre qu'un parc à Saint-Mathieu, ça a sa place.

**PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :**

1110            Ah, ils s'en viennent avec un projet, eux autres. Ils vont en voir!

**PAR M. ROGER MARTIN :**

1115            Ce que je vous dis qui sera pas dur à convaincre.

               Alors si le projet aurait été présenté en 2014 ou en 2013, comme il a été présenté le 9 juillet, comment ça aurait été, là, on aurait commencé par l'acceptabilité locale, par ce que j'appelle l'acceptabilité locale, et puis après ça, bien, de l'étendre à l'acceptabilité sociale.

1120

**PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :**

               Donc dans votre esprit, au plan local, il faudrait avoir un droit de veto sur un projet d'intérêt général?

1125

**PAR M. ROGER MARTIN :**

               Nous, dans notre mémoire, puis dans notre intervention, on s'oppose pas totalement au parc éolien. C'est clair qu'on s'oppose pas au parc éolien, on n'a pas dit qu'on n'en voulait pas du tout, là, pour l'Association pour la protection du lac Saint-Mathieu.

1130

               Mais on considère que le promoteur ou les promoteurs du projet auraient dû commencer par ceux qui vont vivre avec les inconvénients du projet, avec la visibilité des éoliennes, puis tout qu'est-ce que ça va amener autour, puis la quiétude qu'on avait puis qu'on n'aura plus, puis bon. On vient à Saint-Mathieu pour ça, on vient pas – si on voulait avoir moins de quiétude, on s'en irait dans le centre-ville à Montréal. Là, on est dedans.

1135

**PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :**

1140            Mais vous répondez pas tout à fait à ma question.

Est-ce qu'il est possible d'équilibrer les choses ou s'il faudrait qu'il y ait un veto local avant d'aller plus loin? Si ça passe pas l'acceptabilité locale, on va pas plus loin!

1145 **PAR M. ROGER MARTIN :**

Bien, l'impression que ça donne, monsieur le Commissaire, c'est qu'on le passe partout, puis après ça on vient, puis on le passe aux autres, comme si c'était chose faite, chose conquise, chose à organiser, tiens, vous allez vivre avec.

1150

C'est un peu le sentiment qu'on a eu lorsqu'on a fait notre réunion générale annuelle, l'Association pour la protection du lac, puis la réunion pour la présentation du projet a eu lieu le 9. Quand on a eu notre rencontre, c'est le 11, c'est deux (2) jours après.

1155

Puis le sentiment qu'il y avait dans les gens qu'il y avait dans la salle ou bien c'était à l'extérieur, sous le chapiteau, c'était tous la même chose : le projet est organisé d'avance, ils ont passé ça un peu partout, ça fait l'affaire de tout le monde, bien nous, on nous le présente en dernier!

1160

Peut-être que s'ils avaient commencé au début, ça aurait passé mieux dans la gorge des citoyens locaux, c'est ce que je vous dis.

**PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :**

1165

Je comprends très bien votre point de vue, OK.

Bien, je vous remercie. Il me reste à vous remercier, écoutez, puis on a fait ça en dedans de vingt (20) minutes, on s'est rendu à dix-neuf (19), alors formidable!

1170

**PAR M. ROGER MARTIN :**

On va revenir demain.

**PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :**

1175

Merci, bonsoir.

1180



**MUNICIPALITÉ DE SAINTE-FRANÇOISE**

**PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :**

1185

J'appellerais le représentant de la municipalité de Sainte-Françoise, monsieur Philippe Sirois, le maire de la municipalité. Est-ce que monsieur Sirois est là?

**PAR M. JOSÉ-CARL ST-JEAN :**

1190

Moi, je suis conseiller municipal.

**PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :**

1195

Donc c'est vous qui présentez le projet, donc pas de problème. Ça peut être quelqu'un d'autre que le maire. Alors présentez-vous pour les fins de la sténographie!

**PAR M. JOSÉ-CARL ST-JEAN :**

1200

José-Carl St-Jean, je suis conseiller municipal pour la municipalité de Sainte-Françoise. On va essayer de faire ça court et touchant!

**LECTURE DU MÉMOIRE**

1205

**PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :**

Merci monsieur St-Jean. À quelle distance votre village est situé du parc?

**PAR M. JOSÉ-CARL ST-JEAN :**

1210

Je pourrais pas vous dire les kilomètres. C'est quand même une bonne distance, j'ai pas les kilomètres exacts, mais je pourrais vous les fournir. Quatorze (14 km)!

**PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :**

1215

Treize-quatorze kilomètres (13 km-14 km).

**PAR M. JOSÉ-CARL ST-JEAN :**

1220

Treize-quatorze (13 km-14 km) à peu près. Mais j'ai pas les données exactes.

**PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :**

1225 OK. Dans votre mémoire, vous dites que vous croyez que l'impact économique que peut  
générer l'implantation d'un parc éolien dans votre collectivité est non négligeable. Pouvez-vous me  
donner des exemples de qui pourrait profiter de ce projet dans votre municipalité?

**PAR M. JOSÉ-CARL ST-JEAN :**

1230 Pour notre municipalité ou autour?

**PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :**

1235 Pour vous. Vous dites que vous croyez que pour votre collectivité, c'est non négligeable. Vous  
voyez la collectivité comme étant votre village?

**PAR M. JOSÉ-CARL ST-JEAN :**

1240 Bien non, moi, je la vois plus, parce que nous, on est quand même global, au niveau de la  
MRC des Basques, pour les entrepreneurs de la MRC des Basques, parce qu'on croit que s'il y a du  
développement autour, ça peut aider notre communauté aussi, là, parce qu'on n'a pas beaucoup  
d'usines ou des choses comme ça. On est vraiment dévitalisé.

**PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :**

1245 Quand vous parlez de la répartition des redevances, votre municipalité toucherait combien?  
Avez-vous les chiffres pour votre municipalité?

**PAR M. JOSÉ-CARL ST-JEAN :**

1250 Oui, mais j'ai pas les chiffres exacts encore une fois, je pourrai vous les apporter si vous  
voulez.

**PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :**

1255 L'ordre de grandeur?

**PAR M. JOSÉ-CARL ST-JEAN :**

1260 Ah, c'est peut-être quelques milliers de dollars par année. Je l'ai pas emmené avec moi, je  
pourrais pas vous donner des chiffres exacts.

**PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :**

Ah bon. Je suis désolé, parce que j'aurais aimé ça comprendre ça, mais bon, d'accord.

1265

Vous dites aussi que les impacts négatifs de l'implantation du projet éolien peuvent être amoindris et sont largement tributaires de l'acceptabilité sociale. Qu'est-ce que vous voulez dire par là, que c'est tributaire de l'acceptabilité sociale?

1270

**PAR M. JOSÉ-CARL ST-JEAN :**

Bien, il faut qu'éventuellement que ce soit accepté par la majorité des gens, les parcs éoliens. Puis je veux dire, les impacts, ça n'a pas été démontré que c'était des impacts si grands pour la santé aussi.

1275

Je veux dire, c'est sûr que c'est pas tout le monde qui est contre les parcs éoliens.

**PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :**

1280

Bon, d'accord. Vous ajoutez, et vous terminez un peu là-dessus, vous dites «afin d'assurer une intégration harmonieuse de ce projet, le conseil croit que les communautés d'accueil doivent être impliquées tout au long du projet», bon. Vous dites «cela permettra entre autres de prendre en considération les préoccupations des citoyens et citoyennes».

1285

Vous voyez ça au futur, ça n'a pas été fait jusqu'à présent? Vous utilisez le futur, là, donc j'essaie de comprendre.

**PAR M. JOSÉ-CARL ST-JEAN :**

1290

Bien nous autres, au niveau du projet dans la municipalité, on n'a pas eu personne qui a été contre le projet. Les gens nous ont pas signifié qu'ils étaient contre. Ça fait que nous, on y va avec ce que les gens nous ont apporté, parce qu'ils nous ont rien apporté, en fin de compte, comme impact négatif. On s'est informé, puis il n'y a personne qui a démontré...

1295

**PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :**

Alors s'il y a personne qui a réagi, quand vous dites «cela permettra de prendre en considération les préoccupations de nos citoyens»?

1300 **PAR M. JOSÉ-CARL ST-JEAN :**

Éventuellement, si éventuellement, je veux dire, il y a des impacts au niveau de l'augmentation des transports routiers ou s'il y a des impacts dans notre paroisse, c'est sûr qu'on va être là pour entendre nos citoyens et les défendre, ça, c'est sûr et certain.

1305

C'est sûr que s'il y a des impacts négatifs, on va réagir, ça, c'est sûr et certain.

**PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :**

1310

D'accord. Bien écoutez, ça fait le tour des questions. Votre mémoire est court, mais votre position est claire, alors ça nous va. Il me reste à vous remercier.

**PAR M. JOSÉ-CARL ST-JEAN :**

1315

Si vous voulez des renseignements supplémentaires, je peux vous les faire parvenir.

**PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :**

1320

Non, les renseignements qui touchaient par exemple la part des profits qui vous reviendrait, bien ça, on va le demander autrement.

**PAR M. JOSÉ-CARL ST-JEAN :**

1325

Parce que c'est difficile de vous donner des chiffres exacts, vraiment des chiffres exacts, probablement que vous auriez peut-être ça, puis ça va selon notre quote-part aussi.

**PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :**

1330

On peut les obtenir autrement, ça nous cause pas de problème.

**PAR M. JOSÉ-CARL ST-JEAN :**

Au lieu d'emmener des chiffres erronés.

1335

**PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :**

Ça va, on va se débrouiller autrement.

**PAR M. JOSÉ-CARL ST-JEAN :**

1340

OK.

**PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :**

1345

Il me reste à vous remercier.

**PAR M. JOSÉ-CARL ST-JEAN :**

1350

Merci.

**PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :**

1355

Alors un dernier intervenant avant que nous prenions une pause, alors j'appellerais le représentant de la Chambre de commerce de Trois-Pistoles et de Notre-Dame-des-Neiges, monsieur Charles Lavoie. S'il est dans la salle ou un autre porte-parole de la Chambre de commerce, je sais pas! Ils ne sont pas là, bon!

1360

Alors dans ce cas-là, allons-y pour la pause et on reprend dans quinze (15) minutes, et puis on verra si les représentants de la Chambre de commerce sont arrivés. Sinon, on filera avec le reste de l'horaire. À tout à l'heure, quinze (15) minutes.

1365

---

SÉANCE SUSPENDUE QUELQUES MINUTES

---

**REPRISE DE LA SÉANCE  
RÉSERVE FAUNIQUE DUCHÉNIER  
MAXIME GENDRON**

1370

**PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :**

Si vous voulez bien reprendre vos places, on va reprendre.

1375

Alors je commencerai par demander si un représentant de la Chambre de commerce de Trois-Pistoles et de Notre-Dame-des-Neiges est dans la salle? Alors est-ce qu'il y a un représentant de la Chambre de commerce? On dirait que non. Alors on va mettre le mémoire de côté et on fera un appel un peu plus tard dans la soirée.

1380

Je demanderais, à ce moment-là, à monsieur Maxime Gendron, le directeur général du Territoire populaire Chénier de venir présenter le mémoire de son organisme.

Bonsoir monsieur Gendron.

1385

**PAR M. MAXIME GENDRON :**

Bonsoir.

1390

**PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :**

Alors on vous écoute, vous avez un beau dix (10) minutes. On a quelques questions après. Allez-y.

1395

**PAR M. MAXIME GENDRON :**

**LECTURE DU MÉMOIRE**

**PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :**

1400

Merci monsieur Gendron. Vous apportez des nuances importantes en disant, on voudrait pas que ça se rapproche, mais on trouve que pour l'instant, la zone tampon est assez bonne. C'est à peu près ça que vous dites, si je résume bien votre pensée?

1405

**PAR M. MAXIME GENDRON :**

Exact.

**PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :**

1410 Mais je vous pose la question bien simplement! Est-ce que vous craignez, outre la possibilité d'un déplacement des éoliennes, un éventuel agrandissement du parc d'éoliennes de votre côté?

**PAR M. MAXIME GENDRON :**

1415 C'est un peu ça, je vous dirais. C'est que présentement, on est consultés sur le parc qui est présenté, la configuration actuelle.

1420 La configuration actuelle, on est prêts à vivre avec. Si par contre, il y avait plus d'éoliennes qui se rapprocheraient de la réserve et notamment de l'aire protégée qui est une contrainte majeure, c'est un défi qu'on a sur la réserve, là, on aurait des problèmes.

**PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :**

1425 Avez-vous eu des signaux comme quoi c'est une possibilité qui pourrait survenir à moyen terme, peut-être pas à court terme, mais à moyen terme?

**PAR M. MAXIME GENDRON :**

1430 Non. Je vous dirais que c'est plus en matière de prévention, là. On n'a pas eu de signaux que ça se rapprocherait, que ça s'éloignerait, tout ça. C'est qu'actuellement, ce qui est sur la table, on peut vivre avec ça.

**PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :**

1435 OK. Mais dans le six kilomètres (6 km) qui vous sépare, là, vous voudriez pas que d'autres machines s'implantent?

**PAR M. MAXIME GENDRON :**

1440 C'est que là, le compromis, compte tenu qu'on a le défi qui s'en vient de l'aire protégée et de la mise en œuvre de notre plan de développement qui est axé en bonne partie sur cette aire protégée là, qu'on a dû, si on veut, teinter notre plan de développement, la clientèle qui est ciblée pour l'aire protégée, c'est pas une clientèle de chasse et pêche habituelle d'un territoire structuré  
1445 comme une réserve faunique. On vise plus une clientèle à ce moment-là de parc plus contemplative, plus pour l'expérience, si on veut, d'une nature naturelle.

1450 Le gain pour eux, c'est pas nécessairement de récolter un poisson ou de récolter un gibier, c'est vraiment les lieux, et c'est pour ça qu'à l'heure actuelle, on est prêts à consentir à ça.

**PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :**

1455 Dites-moi une chose, je suis moins conscient des dimensions et des limites géographiques de votre réserve faunique, mais j'aimerais que vous me précisiez si l'aire protégée qui est envisagée, elle serait plus près du parc d'éoliennes ou si c'est la partie où il y a des activités fauniques qui serait près du parc éolien?

Quelle portion est la plus près du parc? Est-ce que c'est l'aire protégée?

1460 **PAR M. MAXIME GENDRON :**

Bien présentement, ce qui arrive, c'est qu'on a été consultés sur une première configuration de l'aire protégée. Donc c'est la carte justement que je vous ai présentée.

1465 Par contre, lorsqu'il y a eu des recommandations, régionalement on a fait des recommandations avant le projet du parc éolien de rapprocher la fameuse aire protégée du coin, si on veut, ouest qui s'approche justement du territoire Boisbouscache.

1470 Donc ça, c'était une contrainte qu'on voulait échanger la partie, si on veut, le plus sud-est qui est un secteur fortement favorable pour l'original et aller protéger un lac qui est le lac Cossette.

**PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :**

1475 OK. Donc il n'y aurait pas de zone de chasse entre l'aire protégée et, disons, la zone du parc éolien; ce serait l'aire protégée qui se rapprocherait le plus de ce secteur?

**PAR M. MAXIME GENDRON :**

1480 Il y aurait une zone de chasse quand même, mais de toute façon, l'aire protégée n'empêchera pas la chasse et la pêche. C'est seulement les activités industrielles.

**PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :**

1485 D'accord. Et on considère la production éolienne comme une activité industrielle?



**PAR M. MAXIME GENDRON :**

1490 Compte tenu que c'est pas sur notre territoire, on ne la considère pas comme une activité industrielle. La fameuse aire protégée considère seulement ce qui est dans l'aire protégée. Donc on parle d'exploitation minière, forestière, pétrolière.

**PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :**

1495 Mais à la limite, est-ce qu'il pourrait y avoir des éoliennes dans la partie de votre réserve qui n'est pas une aire protégée?

**PAR M. MAXIME GENDRON :**

1500 Ça, ça a été, je crois, avec la MRC, ça a été exclu, la partie de la réserve par un règlement de contrôle intérimaire, je crois.

**PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :**

1505 OK.

**PAR M. MAXIME GENDRON :**

1510 Ce sera précisé peut-être avec la MRC des Basques à ce niveau-là. Mais la réserve, le coin de la réserve a été étudié comme aire potentielle; suite à ça aussi, ça a été retiré.

Là, il y a l'aire protégée qui est en bordure, si on veut, de cette partie-là, mais il y avait une partie, si on veut, de l'aire protégée qui était dans l'aire d'étude. Les promoteurs se sont tassés, puis on voit qu'il y a eu des efforts justement pour préserver cette partie-là.

**PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :**

1515 OK. Mais l'aire protégée, c'est une centaine de kilomètres carrés, vous avez dit, puis votre réserve a deux cent soixante-treize kilomètres carrés (273 km<sup>2</sup>). Ce que je veux comprendre, c'est dans le cent soixante-treize kilomètres carrés (173 km<sup>2</sup>) qui n'est pas l'aire protégée, est-ce que légalement, ça pourrait être possible de mettre des éoliennes ou si le RCI, le Règlement de contrôle intérimaire, exclut cette possibilité, même dans la zone réservée, dans la zone qui n'est pas l'aire protégée?

1520

**PAR M. MAXIME GENDRON :**

1525

Je crois que c'est exclu.

**PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :**

1530

Vous croyez que c'est exclu.

**PAR M. MAXIME GENDRON :**

1535

Je crois.

**PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :**

Mais vous en êtes pas sûr.

1540

**PAR M. MAXIME GENDRON :**

Je suis pas certain.

**PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :**

1545

D'accord, je comprends. Une dernière question peut-être!

Vous m'avez répondu sur la distance.

1550

Bien, ça fait le tour de mes questions, vous avez répondu à tout! Donc vous me dites que vous n'avez aucun signe comme quoi il y aurait des possibilités – je vous pose la question, parce qu'au Québec, il est souvent arrivé que les projets éoliens sont pas des nouveaux projets mais des agrandissements de projets éoliens. Parce que c'est pratique pour les promoteurs, ils ont déjà les équipements en place ou à côté, donc les agrandissements, des fois, ça vient vite après.

1555

Mais en avez-vous déjà parlé à la MRC pour être bien sûr qu'il n'y a pas de projet de ce côté-là?

**PAR M. MAXIME GENDRON :**

1560

Au niveau d'agrandissement, on n'a eu aucune discussion là-dessus. On s'est seulement basés sur ce qui est présenté actuellement.

**PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :**

1565

Bon bien, c'est parfait, c'est clair.

Alors il me reste à vous remercier.

1570

**PAR M. MAXIME GENDRON :**

Merci beaucoup.

1575

---

**MUNICIPALITÉ DE SAINT-JEAN-DE-DIEU**

**PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :**

1580

Alors j'appellerais maintenant le représentant de la municipalité de Saint-Jean-de-Dieu, monsieur Daniel Dufour, qui est le directeur général, je crois.

Monsieur Dufour, bonsoir.

1585

**PAR M. DANIEL DUFOUR :**

Bonsoir monsieur le Président.

**PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :**

1590

Alors on vous écoute.

**PAR M. DANIEL DUFOUR :**

1595

Pour les besoins du moment, je vais sauter les premières pages du mémoire. De toute façon, ces pages se veulent une mise en contexte, vous l'aurez compris.

1600

Alors j'aurais l'intention plutôt de commencer mon intervention à la section «Tendances démographiques». Peut-être que ça va être un peu lourd en termes de statistiques ou en termes d'information quantitative, mais je pense qu'on doit passer par là.

Entre 2006 et 2011, la MRC des Basques a perdu neuf point six pour mille (9,6 %) de population et d'ici 2036, on parle d'une baisse de onze point trois pour cent (11,3 %) qui pourrait

1605 être constatée si la tendance se maintient. Donc on est dans une régression démographique qui s'est amorcée depuis longtemps et qui va se poursuivre encore. Dans longtemps.

1610 Avec ça, j'aimerais aussi indiquer que notre MRC bat des records au niveau de sa composition démographique. Qu'est-ce qu'on retrouve principalement, bien, c'est la plus grande proportion d'aînés, de gens de plus de soixante-cinq (65) ans dans le Québec ou à peu près, et on parle également en 2036, la MRC des Basques serait composée de quarante-cinq pour cent (45 %) d'aînés pour sa population. Ce qui est énorme.

1615 Quand on parle d'une telle proportion, on diminue donc la main-d'oeuvre active, donc on diminue le taux d'activité, et c'est là qu'on accélère la dévitalisation.

1620 Autre considération économique, j'ai sorti quelques statistiques qui vont dans le même sens. Le PIB, le produit intérieur brut, par habitant, au Québec, à quarante-deux mille cent soixante-cinq dollars (42 165 \$) en 2014; il est de trente-trois mille huit cent soixante-douze dollars (33 872 \$) au Bas-Saint-Laurent.

1625 Le revenu disponible par habitant, en 2013, vingt-trois mille quatre cent quatre-vingt-dix-sept (23 497 \$) dans le Bas-Saint-Laurent. On voit que les statistiques tendent à prouver qu'on est une population qui est plus pauvre, qui est moins riche qu'ailleurs au Québec.

1630 Dans la MRC des Basques, on parle de vingt et un mille cinq cent soixante-dix-huit dollars (21 578 \$) comme revenu disponible.

1635 Récente agression économique! J'ai fait part dans mon mémoire qu'on avait eu la perte du Programme de création d'emplois en forêt qui a fait très mal, parce qu'on est quand même une population avec une activité forestière importante et là, ça représentait quarante pour cent (40 %) du budget pour la mise en valeur de la forêt privée.

1640 On parle qu'en 2010-2011, ce programme a suscité huit cent quatre-vingts (880) emplois d'une durée moyenne de seize (16) semaines, donc là, en faisant disparaître ce programme-là, on vient de faire mal à une région ressource comme la nôtre.

1645 L'autre segment majeur de l'économie, entre autres de Saint-Jean-de-Dieu, c'est sa portion agricole. Encore là, la récente agression dont on a été victime fut le Partenariat transpacifique. On conçoit que c'est toujours une bonne chose d'avoir une certaine libéralisation du commerce et, à plus forte raison, entre huit cents millions (800 M) de personnes, mais quand on commence à ouvrir une brèche, on parle que dans les cinq (5) premières années de l'entente, il y a trois point vingt-cinq pour cent (3,25 %) du marché qui va être ouvert aux gens de l'extérieur.

1645 Mais ce qu'on ne dit pas, c'est qu'après ces cinq (5) années-là, à chaque année s'additionne un pour cent (1 %) pour atteindre un maximum de dix-huit point vingt-cinq pour cent (18,25 %) au bout de l'entente, alors là, ça commence à faire mal.

1650 Un peu d'air frais pour les municipalités! Saint-Jean-de-Dieu, pour notre part, on a goûté à la médecine du couperet gouvernemental. On a perdu notre compensation pour TVQ, trois cent cinquante-trois mille (353 000 \$) en 2013, sur un budget de deux millions sept cent quatre-vingt-dix-huit mille (2 798 000 \$), c'est douze point six (12,6 %) du budget qui a été amputé.

1655 Par la suite, l'année suivante, on a continué à avoir des coupures et on a été obligés d'ajuster à la hausse le compte de taxes moyen de quatorze point cinq pour cent (14,5 %).

Les redevances annuelles du projet éolien qu'on estime autour de soixante-quinze mille dollars (75 000 \$) pour Saint-Jean-de-Dieu ne permettront pas de combler cette perte, mais à tout le moins de donner un peu d'air frais à nos payeurs de taxes.

1660 J'ai regardé pour d'autres municipalités avoisinantes, comme Saint-Médard, quand j'ai parlé à la directrice générale, elle me faisait part que selon leur estimation, ils s'attendent de recevoir un cent vingt-six mille dollars (126 000 \$) de redevances annuelles. Et cent vingt-six mille dollars (126 000 \$), on parle de trente pour cent (30 %) de leur budget de fonctionnement qui est de quatre cent vingt et un mille soixante-dix-neuf dollars (421 079 \$) en 2015.

1665 C'est quand même très majeur, et quand j'ai demandé à madame Rioux, à la directrice générale, qui était en présence du maire, quelles étaient leurs intentions préliminaires pour l'utilisation de ces sommes-là, on parlait de l'injecter au niveau du développement. Que ce soit le développement d'une construction de rue ou que ce soit de mettre en place des incitatifs pour enfin avoir un poste d'essence, parce qu'il n'y en a pas, et ça semble être une priorité pour le milieu. Vous comprendrez que les redevances qui sont estimées deviennent drôlement importantes.

1675 Je me suis permis quelques vérifications de statistiques au niveau du MAMOT! Le MAMOT donne une série de statistiques très intéressantes. Il y a un indice de charges nettes par cent dollars (100 \$) de richesse foncière uniformisée qui est de trois cent cinquante-cinq (355 %) à Saint-Médard. Qu'est-ce que ça signifie!

1680 Ça veut dire que le ratio de charges nettes sur la richesse foncière est de trois cent cinquante-cinq pour cent (355 %) plus fort à Saint-Médard que la municipalité médiane de leur strate de population. Et il n'y a pas juste Saint-Médard.

1685

Si on regarde toutes les municipalités des Basques, cinq (5) municipalités sur les onze (11), ont un indice de charges nettes supérieur à deux cents (200 %). Donc elles dépassent de deux cents pour cent (200 %) le ratio qu'on retrouve pour la médiane de la strate de population.

1690

Donc vous comprendrez qu'avec ces statistiques-là et ces intentions-là, nous, à Saint-Jean-de-Dieu, on considère que ce projet-là devrait être priorisé, devrait être favorisé, évidemment en ayant une conscience environnementale pour des mesures de mitigation, c'est tout à fait normal.

Mais on veut absolument que le projet se réalise.

**PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :**

1695

Je vous remercie. Je crois que les statistiques que vous avez citées sont particulièrement éloquentes. Mais ça m'amène à un élément qui est quand même central dans votre propos, c'est ce que vous allez toucher.

1700

Les partenaires publics dans ce projet ont mis soixante-quinze millions (75 M\$) ensemble, Gaspésie-Bas-Saint-Laurent, devraient toucher, a-t-on dit en audiences, cinq point cinq millions (5,5 M\$) par année à redistribuer entre elles, d'accord!

1705

Mais cet argent-là, ce soixante-quinze millions (75 M\$), il a été emprunté. Et il faut le remettre.

Et plus on étire le remboursement, tout le monde le sait, une hypothèque sur vingt-cinq (25) ans, tu paies bien plus d'intérêts que quand tu paies sur quinze (15) ans, bon.

1710

Compte tenu de la planification financière qui a été faite dans ce projet-là, vous nous dites, nous, on devrait avoir une redevance annuelle du projet éolien estimée à soixante-quinze mille (75 000 \$). C'est tu le revenu brut ou net après le remboursement de la dette?

**PAR M. DANIEL DUFOUR :**

1715

Net après le remboursement, confirmé par le directeur général de la MRC des Basques. Bien, confirmé à moitié, parce qu'il était en mesure de m'indiquer la redevance fixe, mais il était pas en mesure de m'indiquer la redevance attribuable aux impacts environnementaux. Parce qu'il y a deux (2) modes de calcul. C'est pour ça que je mets une échelle, là.

**PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :**

1720

Mais donc, quand on dit que vous allez toucher soixante-quinze mille (75 000 \$) et que Saint-Médard devrait toucher cent vingt-six mille (126 000 \$) en redevances annuelles, ça, c'est une fois votre portion du soixante-quinze millions (75 M\$) remboursée à la banque?

1725

**PAR M. DANIEL DUFOUR :**

J'en comprends que c'est ainsi.

**PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :**

1730

Parfait, c'était la question principale que je voulais vous poser. C'est ce qu'on vous a dit en tout cas.

**PAR M. DANIEL DUFOUR :**

1735

Oui.

**PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :**

1740

C'est parfait. Il y avait peut-être une autre chose.

Vous dites que la MRC des Basques devrait encore occuper le premier rang avec une proportion d'aînés en forte augmentation. Je vais venir rester ici, ça a de l'air d'être dans mon monde! Mais ne dites pas que les aînés ne font rien par exemple, il y en a qui sont pas mal actifs.

1745

**PAR M. DANIEL DUFOUR :**

Non, pour nous, on a un slogan chez nous, les aînés, on considère Saint-Jean-de-Dieu comme la capitale de l'or blanc!

1750

**PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :**

Ah bon c'est bien, j'aime ça comme expression.

1755

Mais vous dites aussi que c'est une des MRC les plus pauvres, est-ce qu'il y a un lien entre les deux (2) phénomènes? Entre le fait qu'il y a beaucoup d'aînés, peut-être des retraités, et que c'est une des régions, une des MRC les plus pauvres?

**PAR M. DANIEL DUFOUR :**

1760

Avoir eu un peu de temps supplémentaire, je vous aurais préparé un rapport, je vous aurais calculé un coefficient de corrélation entre les deux (2). J'imagine qu'il y a une corrélation. Jusqu'où elle est, elle figure...

1765

**PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :**

En tout cas vous la faites pas, mais je me demandais, comme c'est deux (2) paragraphes qui se suivent, j'ai dit, pour moi, le monsieur fait un lien, même s'il ne le dit pas.

1770

**PAR M. DANIEL DUFOUR :**

Il y en a un, mais c'était pas voulu.

**PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :**

1775

C'était pas voulu, mais il y en a un.

**PAR M. DANIEL DUFOUR :**

1780

Oui.

**PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :**

1785

OK, je peux comprendre pourquoi. D'accord, je voulais juste vérifier ce fait-là auprès de vous.

Bien écoutez, il me reste à vous remercier. Ça répond à nos questions. Oh! Je voulais que vous me précisiez une chose qui est très importante. C'est vrai qu'on avait convenu ça entre nous.

1790

Parce qu'on a relevé quelque chose. Vous dites en haut de la page 4 : «Bien que l'environnement constitue l'horizon d'analyse du BAPE pour l'acceptabilité, il importe de vous exposer d'autres préoccupations socioéconomiques...»

1795

Je dois vous dire que là, vous faites malheureusement une erreur, et je vais vous expliquer pourquoi. C'est que la loi définit l'environnement comme étant composé de trois (3) dimensions : la dimension écologique, la dimension sociale et la dimension économique.



1800

Et comme on a un mandat en environnement, c'est ce qui fait qu'on s'occupe de la dimension écologique, de la dimension sociale et de la dimension économique. On est outillé, contrairement à ce que disent certains, pour travailler la dimension économique.

1805

Et on a, comment dire, on ne se limite jamais à la vision écologique, parce que dans un système écologique, vous avez des composantes physiques, biologiques, les humains sont dedans avec leurs activités économiques, ça modèle l'environnement, puis leur environnement permet des activités économiques. Il y a une interaction entre tout ça.

1810

Et vous comprendrez que comme tous ces éléments-là se tiennent et sont interreliés, ce serait un petit peu désastreux s'il fallait qu'on dise, on ampute une dimension puis on arrête de faire des analyses intégrées qui prennent l'ensemble de ces dimensions dans un tout, vous comprenez!

Alors donc, on ne se limite pas à l'aspect écologique, je voulais juste vous en assurer.

1815

**PAR M. DANIEL DUFOUR :**

Mais j'admets que ma formulation était inadéquate et ne traduisait pas parfaitement ma pensée, parce que c'est vrai, et d'ailleurs je vous aurais pas soumis autant d'indicateurs économiques.

1820

**PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :**

Bon bien, c'est parfait, on s'entend là-dessus.

Alors en vous remerciant beaucoup.

1825

---

**BERNARD VACHON**

1830

**PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :**

Alors j'appellerais maintenant monsieur Bernard Vachon qui va présenter un mémoire en son nom personnel, cette fois. Alors je repars mon chrono!

1835

**PAR M. BERNARD VACHON :**

Très bien.

**PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :**

1840 Allez-y.

**PAR M. BERNARD VACHON :**

1845 Alors pour cette présentation verbale, je vais me limiter essentiellement à développer un point, le premier point qui apparaît en tête de liste des quatre (4) points qui constituent le mémoire que vous avez en main.

1850 Pour éviter des redondances avec certains arguments qui ont déjà été évoqués et que je développe aussi dans mon mémoire, je m'en tiendrai au premier point qui porte sur la pertinence ou le bien-fondé de ce nouveau projet de parc éolien. Alors en quelque sorte, c'est une mise en cause du bien-fondé de ce projet de parc éolien Nicolas-Riou.

1855 Dans un premier temps, je vais porter mon attention sur la filière éolienne comme composante du plan de relance de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine.

**LECTURE DU MÉMOIRE (Page 2, point 1, 1<sup>er</sup> paragraphe, 1<sup>re</sup> ligne «En 1999...»)**

**FIN DE LA LECTURE (Page 2, point 1, 2<sup>e</sup> paragraphe, 1<sup>re</sup> ligne «... de la région...»)**

1860 On parle ici de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine.

**LECTURE DU MÉMOIRE (Page 2, point 1, 2<sup>e</sup> paragraphe, 1<sup>re</sup> ligne «... et sur l'intérêt...»)**

**FIN DE LA LECTURE (Page 3, 1<sup>er</sup> paragraphe, dernière ligne «... futures.»)**

1865 Alors je ferme les guillemets des extraits de ce rapport. On peut imaginer que ce souhait, exprimé pour la Gaspésie et les Îles-de-la-Madeleine, est aussi applicable aux autres régions du Québec, notamment du Bas-Saint-Laurent.

1870 **LECTURE DU MÉMOIRE (Page 3, 2<sup>e</sup> paragraphe, 1<sup>re</sup> ligne «La préoccupation...»)**

**FIN DE LA LECTURE (Page 3, 2<sup>e</sup> paragraphe, dernière ligne «... d'une grande valeur.»)**

1875 Alors je vais maintenant vous citer des extraits d'un rapport du TechnoCentre éolien qui d'ailleurs je crois est représenté ici ce soir.

**LECTURE DU MÉMOIRE (Page 3, 3<sup>e</sup> paragraphe, 1<sup>re</sup> ligne «Des aides...»)**

**FIN DE LA LECTURE (Page 3, 4<sup>e</sup> paragraphe, dernière ligne «... de l'énergie éolienne.»)**

1880 Alors ici, je passe rapidement. Il y a une série de décisions qui ont été prises en 2001, en 2003, en 2005, en 2006, en 2007, et en 2007 à nouveau, en faveur justement du développement de cette filière éolienne comme composante du plan de relance économique de la Gaspésie des Îles.

1885 **LECTURE DU MÉMOIRE (Page 3, dernier paragraphe, 1<sup>re</sup> ligne «Développement...»)**

**FIN DE LA LECTURE (Page 3, dernier paragraphe, dernière ligne «... parcs éoliens.»)**

1890 Depuis, on sait que de nouveaux parcs se sont ajoutés.

1890 La diversification d'entreprises existantes et la création de nouvelles entreprises étaient parmi les objectifs visés par ce plan de relance.

1895 Aussi, le développement d'une expertise en production d'énergie éolienne en Gaspésie et au Québec. En 2009, plus de cent cinquante (150) entreprises oeuvrent dans le domaine de l'industrie éolienne québécoise, employant plus de trois mille (3000) personnes dont un peu plus de la moitié en Gaspésie. Le reste donc des emplois créés à l'extérieur de la région.

1900 **LECTURE DU MÉMOIRE (Page 4, 4<sup>e</sup> paragraphe, 1<sup>re</sup> ligne «Une fois...»)**

**FIN DE LA LECTURE (Page 4, avant-dernier paragraphe, dernière ligne «... à perte.»)**

1905 Contrairement au pétrole par exemple, on ne peut pas emmagasiner l'énergie électrique.

1905 **LECTURE DU MÉMOIRE (Page 4, dernier paragraphe, 1<sup>re</sup> ligne «Le coût...»)**

**FIN DE LA LECTURE (Page 6, 2<sup>e</sup> paragraphe, dernière ligne «... parcs éoliens.»)**

1910 Dont évidemment le nôtre. Celui tout au moins qui nous est proposé.

**LECTURE DU MÉMOIRE (Page 6, 3<sup>e</sup> paragraphe, 1<sup>re</sup> ligne «Selon l'Union...»)**

**FIN DE LA LECTURE (Page 6, 4<sup>e</sup> paragraphe, dernière ligne «... au Québec.»)**

1915 **PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :**

Je vous signale que là, vous êtes à treize minutes (13 min) du temps.

**PAR M. BERNARD VACHON :**

1920 Je termine! Je vais passer tout de suite à la conclusion.

**PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :**

1925 Il faudrait qu'elle soit courte!

**PAR M. BERNARD VACHON :**

1930 Ah c'est dommage, elle a deux (2) pages, mais il y a quand même un bon passage, je vais vous le lire!

**PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :**

On va vous poser moins de questions.

1935 **PAR M. BERNARD VACHON :**

**LECTURE DU MÉMOIRE (Page 10, 1<sup>er</sup> paragraphe, 1<sup>re</sup> ligne «En guise de conclusion...»)**

**FIN DE LA LECTURE (Page 10, 1<sup>er</sup> paragraphe, dernière ligne «... et à la beauté.»)**

1940 Je m'arrête ici.

**PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :**

1945 Merci. Je vais vous poser une question. Vous citez l'article de monsieur Couture du Journal de Québec, mais vous réalisez que, j'espère, les chiffres que vous citez ne sont plus d'actualité du tout par rapport à ce que Hydro-Québec a cité et que les spécialistes reprennent présentement.

Les chiffres que vous citez là ne sont plus d'actualité, vous en êtes conscient?

1950 **PAR M. BERNARD VACHON :**

1955 Bien moi, en fait, je me suis basé sur cet article. Évidemment, j'ai pas fait des recherches fouillées sur la question...

**PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :**

1960 Hydro-Québec nous a dit ici que c'est six point trois cents du kilowatt (6,3 ¢/kWh) et non plus douze cents (12 ¢/kWh). Alors on est devant une nouvelle ère maintenant, l'éolien est égal avec l'hydroélectricité, et même en voie de le battre, en termes de coût de revient. C'est ça le fait.

Alors ça change un peu l'argumentaire. Vous allez l'admettre?

**PAR M. BERNARD VACHON :**

1965 C'est une heureuse nouvelle sur ce plan-là. Parce qu'en fait, l'article auquel je me réfère, c'est un article qui date du 7 octobre 2015. Alors probablement que lui-même n'a pas fait les démarches pour mettre à jour ses propres données. Alors s'il y a eu un rapprochement, c'est heureux.

1970

**PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :**

Mais ici aux audiences, Hydro-Québec nous a quand même donné les chiffres.

1975

**PAR M. BERNARD VACHON :**

Oui.

**PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :**

1980

Vous êtes d'accord?

**PAR M. BERNARD VACHON :**

1985

Oui. Effectivement.

**PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :**

Vous les avez entendus comme moi.

1990

**PAR M. BERNARD VACHON :**

Oui.

1995

**PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :**

La question que vous soulevez, vous dites, il faudrait que le gouvernement, au fond, vous dites implicitement, il faudrait que le gouvernement ajuste la production sur la demande. Normalement, une société d'État, j'imagine, devrait effectivement essayer de suivre ça.

2000

Quand on augmente avec des gros barrages, il y a des arguments économiques qui vont dans différents sens sur cette question. Vous arrivez avec mille cinq cents mégawatts (1500 MW) d'un coup parce que vous avez un gros projet hydroélectrique, vous dépassez de beaucoup et pendant longtemps votre demande. Si vous montez – la plupart des états américains, vont plutôt préférer des projets éoliens qui montent par petites marches et suivre la demande de près.

2005

Est-ce qu'à votre avis, vu que vous voulez qu'on soit plus près de la demande et qu'on la dépense pas trop, ce serait pas le contraire qu'il faudrait privilégier, c'est-à-dire privilégier l'éolien plutôt que les grands ouvrages hydroélectriques? J'essaie de suivre votre logique, là.

2010

**PAR M. BERNARD VACHON :**

Bien en fait, ce qu'on constate, d'après les informations qu'on peut lire, c'est qu'il y a une baisse de la demande en électricité. Ça peut paraître surprenant...

2015

**PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :**

Mais elle augmente de point sept pour cent (0,7 %) par année. C'est les chiffres d'Hydro-Québec. Presque un pour cent (1 %) par année.

2020

**PAR M. BERNARD VACHON :**

On constate qu'il y a des efforts qui sont déployés aussi pour réduire, pour amener...

2025

**PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :**

Avant, c'était deux-deux point cinq (2 %-2,5 %), là, on est rendu à point sept (0,7 %), point huit (0,8 %). Vous avez raison, l'augmentation ralentit, mais on descend pas.

2030

**PAR M. BERNARD VACHON :**

Non, peut-être qu'on ne descend pas, mais il y a des efforts qui ont été déployés, puis peut-être aussi qu'on peut poursuivre les efforts pour réduire la consommation d'électricité.

2035 Maintenant, ce qu'on constate, ce que j'ai tenté de démontrer, c'est que le gouvernement s'est engagé dans un plan de relance pour la Gaspésie à promouvoir la filière éolienne. Et cette filière éolienne devait répondre à plusieurs objectifs, diversifier la structure économique de la Gaspésie, créer de l'emploi.

2040 Mais tout ceci orienté vers le développement d'une expertise qui serait exportée à l'étranger et non seulement l'expertise, mais la vente de projets éoliens.

**PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :**

2045 Là, est-ce que vous laissez entendre que ça ne sert pas à exporter de l'expertise?

**PAR M. BERNARD VACHON :**

2050 Non, en fait, ce que les chiffres démontrent, puis peut-être que le TechnoCentre qui va passer après moi, son représentant va apporter plus d'éclaircissement sur la situation, mais le rapport du TechnoCentre qui a été écrit en 2011, que j'ai consulté, disait que cet objectif n'avait pas été atteint. Et que pour alimenter l'infrastructure de production des éoliennes, il fallait multiplier les parcs éoliens au Québec, puisqu'on n'en vend pas à l'extérieur.

2055 Alors là, compte tenu, si cette réalité persiste toujours en 2015-2016, il y a lieu de se donner un temps de réflexion quant à l'avenir de cette filière éolienne.

2060 Est-ce que c'est un choix qui pouvait paraître acceptable en 1999-2000 et qui, aujourd'hui, compte tenu des objectifs non réalisés, mériterait pas d'être repensé, puis peut-être stoppé?

Et dans ce sens-là, le parc éolien dont il est aujourd'hui question, est-ce que ce n'est pas un parc qui serait superflu par rapport à la performance de cette filière éolienne au Québec?

2065 Alors la grande interrogation, c'est de savoir si c'est toujours pertinent.

**PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :**

D'accord, on comprend votre question. On va essayer de l'approfondir.

2070 Alors il nous reste à vous remercier.

**PAR M. BERNARD VACHON :**

C'est moi qui vous remercie.

2075

**REGROUPEMENT DE CITOYENS MRC DES BASQUES**

**PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :**

2080

J'appellerai maintenant madame Valérie Nadine Ouellet pour le Regroupement des citoyens de la MRC des Basques.

**PAR Mme NADINE OUELLET :**

2085

Bonsoir.

**PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :**

Madame Ouellet, bonsoir.

2090

**PAR Mme NADINE OUELLET :**

Vous n'êtes pas obligé de partir le chrono, ça va être court!

Bonsoir tout le monde. Moi, j'habite à Saint-Médard.

2095

**LECTURE DU MÉMOIRE**

C'est tout.

2100

**PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :**

C'est tout, mais c'est quand même beaucoup avec votre pétition.

Pouvez-vous me dire qui a lancé cette pétition?

2105

**PAR Mme NADINE OUELLET :**

C'est la Chambre de commerce de Saint-Jean-de-Dieu qui a parti cette pétition. Elle en a distribué deux (2) copies dans chaque municipalité. C'est comme ça qu'on a recueilli les noms.

2110

**PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :**

Et vous dites que ça a été ramassé dans une période très courte, une semaine, pouvez-vous me dire à peu près à quel moment?



2115 **PAR Mme NADINE OUELLET :**

C'est dernièrement.

2120 **PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :**

Cette semaine-là, c'est en septembre, c'est en octobre?

2125 **PAR Mme NADINE OUELLET :**

Non, c'est dernièrement.

**PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :**

C'est tout récemment.

2130 **PAR Mme NADINE OUELLET :**

Oui, c'est tout récemment.

2135 **PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :**

D'accord. Donc après la première partie de l'audience?

2140 **PAR Mme NADINE OUELLET :**

Je crois que oui.

**PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :**

2145 Parce que nous autres, l'audience, c'était 27-28-29 septembre, si je me trompe pas. Donc c'est en octobre, c'est après la première partie de l'audience, d'accord.

2150 J'aimerais vous poser une question. Ces citoyens qui se sont prononcés en faveur du projet et qui sont fort nombreux, comment estiment-ils qu'on devrait gérer l'insatisfaction de certains qui sont plus près du projet par rapport au vœu de ce groupe assez important?

**PAR Mme NADINE OUELLET :**

2155 Hé, vous me demandez une grosse affaire, là, vous me demandez de parler au nom de ces trois cent quatre-vingts (380) personnes.

**PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :**

2160 Donnez-moi votre opinion, mais j'imagine que vous avez brassé pas mal l'idée autour de ça, vous avez sûrement une réflexion là-dessus?

**PAR Mme NADINE OUELLET :**

2165 Bien moi personnellement, je peux comprendre les gens qui aiment la chasse, oui, je peux comprendre tout ça, qu'ils ont peur, mais les animaux, moi, mon point de vue personnel, je crois que les animaux vont s'adapter autant que nous, on s'adapte à plein de choses, personnellement.

2170 Puis pour ce qui est des retombées économiques, on est un petit village. Moi, je prends Saint-Médard, on est environ deux cent cinquante (250) de population. C'est vraiment très peu pour payer les taxes, puis on n'a pas beaucoup.

2175 Donc le projet qui est supposé nous apporter environ dans les cent vingt mille dollars (120 000 \$), je pense qu'on n'a pas le droit de cracher là-dessus, là. Nous, en tout cas, les gens de Saint-Médard.

**PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :**

2180 Et vous croyez que dans les autres municipalités, parce qu'il n'y a pas que Saint-Médard, il y a les gens de Sainte-Françoise, Saint-Jean, Saint-Clément, Saint-Mathieu!

**PAR Mme NADINE OUELLET :**

Oui, c'est ça. Probablement qu'ils ont signé parce qu'ils pensent aussi...

**PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :**

2190 Il y a plusieurs personnes de Saint-Mathieu aussi là-dedans, ça m'a un peu surpris, parce que je pensais qu'il y avait une grande unanimité à Saint-Mathieu, mais là, je vois que c'est quand même divisé comme point de vue.

**PAR Mme NADINE OUELLET :**

Oui. C'est beaucoup divisé, je crois, parce que nous, on a des noms de Saint-Mathieu qui sont parfaitement en accord avec le projet, oui.

2195

**PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :**

Oui, je les vois ici.

2200

**PAR Mme NADINE OUELLET :**

J'ai pas compté exactement tous les gens, puis j'ai pas divisé chaque paroisse, combien il y avait de noms dans chaque paroisse.

2205

**PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :**

Remarquez que pour la Commission, c'est pas le nombre qui change, on marche pas par sondage. Mais ça nous permet de jauger quand même le niveau d'acceptabilité et de voir qu'il y a quand même, des fois, dans une population, des divergences. C'est quand même évident.

2210

Écoutez, bien, je vous remercie de cette contribution au débat.

**PAR Mme NADINE OUELLET :**

2215

Merci.

---

#### **ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE LA PRODUCTION D'ÉNERGIE RENOUVELABLE**

2220

**PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :**

Je vais relancer une invitation à la Chambre de commerce de Trois-Pistoles et de Notre-Dame-des-Neiges pour savoir s'ils ont un porte-parole dans la salle. On me dit que ça va aller à demain pour la présentation de leur mémoire.

2225

Alors est-ce que le représentant de l'Association québécoise de la production d'énergie renouvelable est dans la salle? Alors voulez-vous vous avancer s'il vous plait. Bonsoir monsieur. Pouvez-vous vous identifier pour les fins de la retranscription?

2230

**PAR M. JEAN-FRANÇOIS SAMRAY :**

Oui tout à fait, monsieur le Président. Jean-François Samray, je suis le président-directeur général de l'Association québécoise de la production d'énergie renouvelable.

2235

**PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :**

Enchanté. Alors vous avez dix (10) minutes comme tout le monde pour nous présenter le point de vue de votre association. Donc il faut quand même résumer, mais on aurait quand même un bon nombre de questions à vous poser après, on voudrait garder un temps de réponse. N'essayez pas de décrire tout ça, c'est beaucoup trop. Et tout le monde peut le lire sur Internet par exemple.

2240

**PAR M. JEAN-FRANÇOIS SAMRAY :**

Il est là, il s'appuie également sur la vision que nous avons proposée au gouvernement pour la prochaine politique énergétique et du mémoire que nous avons déposé en commission parlementaire pour la réduction des cibles de réduction de GES.

2245

Écoutez, je vais répondre à votre invitation. Je m'étais fait une synthèse, mais je vais encore plus la synthétiser pour les biens de la discussion!

2250

Donc l'Association représente les producteurs, les équipementiers, les entreprises de biens et de services, les centres de recherche et tous ceux qui oeuvrent, également des municipalités, des groupes autochtones, qui sont membres chez nous, donc tous ceux qui oeuvrent et qui ont à cœur la promotion des énergies renouvelables.

2255

Donc le BAPE aujourd'hui dont vous êtes le président, et vous aurez à écrire un rapport au ministre de l'Environnement, le BAPE aujourd'hui cadre avec, je vous dirais, une demande continentale pour davantage d'énergie renouvelable.

2260

J'étais, le 31 août 2015, à la Conférence des gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et des premiers ministres du Canada et là, ce fut véritablement unanime, le fait de dire que le Québec, vous savez, vous n'avez pas à craindre entre vous et Terre-Neuve qui pourra nous exporter de l'électricité, mais la renouvelable, nous la prenons toute, car nous avons chez nous, disaient les gouverneurs, nous avons des besoins incroyables à réduire nos gaz à effet de serre et donc à être plus verts.

2265

Je vous amènerais peut-être, on va le faire comme ça, je vous amènerais au graphique de la page 11 pour répondre à certaines questions.

2270

2275 Il faut se rappeler que les appréhensions et les craintes émises par certains sur l'énergie qu'il y a de disponible, c'est-à-dire ce que certains appellent les surplus, ce n'est pas la première fois que le Québec vit un tel épisode. Nous avons vécu dans les années 29 à 32, dans les années soixante-dix, dans les années quatre-vingt, je pense que le graphique le démontre très bien que suite à la construction de la Baie James où les mêmes appréhensions étaient entendues, pendant la construction et après, le Québec a néanmoins entre les années 78 et 90 réduit de vingt-cinq pour cent (25 %) sa consommation de produits pétroliers.

2280 Et ce qui amène le bilan très intéressant pour le Québec sur le continent nord-américain. Je pense que l'énergie qui est disponible aujourd'hui et à laquelle contribuera le Parc Nicolas-Riou va permettre, d'ici à 2030, de faire une deuxième phase de substitution de cette importation qui fait mal à notre économie, qui fait mal à notre environnement.

2285 Le Québec importe près de seize milliards (16 G\$), importés en 2012, le prix va avoir baissé un peu cette année, mais néanmoins, la majeure partie du solde négatif de la balance commerciale est composée d'énergie fossile qu'importe le Québec pour répondre à ses besoins; et les énergies renouvelables qui sont produites et qui pourront être produites comme le Parc Nicolas-Riou vont permettre de contribuer à améliorer notre économie, notre environnement et notre milieu de vie sociale.

2290 Je pense qu'également, la filière éolienne, en page 12, on peut voir également le graphique qui présente la variation de la consommation mensuelle d'électricité au Québec. On reconnaît la pointe hivernale classique du Québec, mais de l'autre côté, on remarque la courbe de production de la filière éolienne. Il y a une très grande adéquation.

2295 Donc également, quand l'année dernière le Québec a importé pour cinq cents millions de dollars (500 M\$) quatre cent soixante-quinze millions de dollars (475 M\$) d'électricité, pour passer au travers de cette pointe-là, la population de la Nouvelle-Angleterre, elle, a dû payer trois milliards (3 G\$) pour la même période, et c'est donc derrière ça le fait d'avoir cette énergie disponible qui a permis d'être accumulée et qui a permis de réduire le besoin aux importations.

2305 Et là, on peut voir que bien que l'éolien ne garantit pas une puissance ferme, il y a néanmoins, avant et après les vagues de froid, de forts vents qui permettent de réduire l'apport ou le recours aux grands réservoirs. Donc il y a une très très belle complémentarité entre les deux (2).

2310 Donc pour poursuivre cette substitution énergétique que le Québec peut faire et doit faire pour rencontrer ses cibles de réduction de GES, écoutez, je pense que le Parc Nicolas-Riou qui fait l'objet d'un partenariat très important avec le milieu, avec la communauté d'accueil, va contribuer à permettre l'atteinte de ces réductions-là.

2315

Donc voilà. Et quant à l'énergie disponible d'Hydro-Québec, bien, cette énergie-là, vous le savez, pour l'avoir suffisamment couvert dans une autre carrière avant celle-ci, plus on s'éloigne de la date à laquelle on fait la prévision, plus celle-ci devient floue, vague et imprécise. Des surplus incroyables, on est passé historiquement à des déficits très importants, et ça varie en fonction des cycles économiques.

2320

Mais il y a une chose qui demeure certaine. C'est que pour faire la substitution énergétique, pour réduire notre dépendance aux combustibles fossiles, il va falloir avoir de l'énergie disponible, et c'est ça que l'énergie disponible actuellement rend possible. Une bonne politique énergétique avec les bons incitatifs, le Québec a tout ce qu'il faut pour vraiment améliorer son bilan environnemental, social et économique.

2325

Et j'arrive justement, c'est la raison de mon retard et je m'en excuse, de la Table des partenaires du Plan Nord, et c'était unanime de l'ensemble des communautés nordiques, nous avons besoin des énergies renouvelables pour remplacer les énergies fossiles qui alimentent actuellement autant le secteur minier qu'autant les communautés, et les travaux qui sont faits par le TechnoCentre éolien, par les différentes chaires de recherche contribuent à améliorer la possibilité de substitution que peuvent apporter les éoliennes dans le secteur nordique.

2330

Et ce n'est pas uniquement au Québec, je vous dirais que des compagnies telles Statkraft ou Vattenfall qui sont des leaders européens et qui appartiennent à des pays similaires en géographie et en climat que sont les pays scandinaves travaillent avec le TechnoCentre justement pour aller chercher cette expertise et améliorer leur productivité des parcs éoliens.

2335

Donc quand on dit, est-ce que le savoir-faire, est-ce que le "know-how" québécois sert à l'échelle planétaire, la réponse, c'est définitivement oui.

2340

Et la même chose, lorsqu'on regarde une entreprise comme Boralex qui est un des membres chez nous, bien, elle est devenue maintenant aujourd'hui avec l'expertise qu'elle a développée le premier producteur éolien de France, et d'autres membres chez nous sont également à développer dans d'autres régions des Amériques ou ailleurs dans le monde avec des entreprises de biens et de services avec qui ils ont appris à travailler au Québec.

2345

Donc oui, le savoir-faire et l'équipement et matériel produits au Québec s'exportent de plus en plus, mais d'abord et avant tout le savoir-faire et celui développé par le TechnoCentre est important.

2350

Donc ça résume. Vous comprendrez que pour toutes ces raisons, les membres de l'Association québécoise de la production d'énergie renouvelable appuient la réalisation du Parc Nicolas-Riou.

**PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :**

2355 Je vous remercie. Ça va me permettre – vous avez fait ça en sept minutes et demie (7 ½ ), c'est remarquable, parce que vous avez un mémoire de vingt-trois (23) pages! Alors c'est un vrai bon résumé.

Disons que maintenant, ça va me donner un petit peu plus de temps pour vous poser des questions.

2360 Il y a beaucoup de gens, et on l'a entendu encore ce soir, on aurait des surplus inutiles. Qu'est-ce que vous en pensez?

2365 Et je vais diviser ma question en deux (2) parties. Est-ce qu'il serait souhaitable pour le Québec de développer plutôt des petits projets qui suivraient la demande de près ou de faire, de continuer encore dans la ligne des grands projets, Hydro entre autres?

**PAR M. JEAN-FRANÇOIS SAMRAY :**

2370 Bien moi, je vous dirais qu'effectivement, quand on peut appareiller le besoin à la charge, c'est une bonne chose à faire, mais il ne faut pas oublier que le Québec a un potentiel éolien incroyable, un potentiel en énergie renouvelable et est situé à un endroit vraiment stratégique en Amérique du Nord, avec une demande quand même assez importante sur les zones des Grands Lacs et la Nouvelle-Angleterre.

2375 Et les secteurs de ces régions-là ont besoin d'énergie renouvelable. Et si on ne contribue pas à leur effort, si on ne leur vend pas de l'énergie disponible, bien écoutez, on va continuer à recevoir sur la tête leur pollution atmosphérique liée à leurs centrales au charbon et à leurs centrales au gaz pour leur permettre de réduire et de fermer leurs centrales, qu'elles soient nucléaires ou au charbon. Il faut leur offrir des alternatives, et je pense que le Québec a vraiment tout ce qu'il faut.

2380 Donc est-ce qu'on a de l'énergie disponible, il y en a actuellement, et c'est justement là une opportunité incroyable qu'a le Québec de réduire ses importations, également de contribuer aux besoins des juridictions voisines.

2385 **PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :**

2390 Aux États-Unis, dans les portefeuilles verts, on donne généralement une prime aux énergies vertes. Est-ce que le Québec touche cette prime pour l'éolien qui est déjà disponible et qui le sera dans les prochaines années?

**PAR M. JEAN-FRANÇOIS SAMRAY :**

2395 Hydro-Québec Production, pour les contrats qu'elle a signés, a un "GIS number" au Massachusetts et au Connecticut et empoche des attributs environnementaux, des REC, comme vous l'avez bien identifié. Oui, ce sont des choses qui sont faites.

2400 Donc l'énergie disponible actuellement pourrait être, et ça a été une de nos suggestions au gouvernement dans la prochaine politique énergétique, le gouvernement devrait trouver moyen d'aller offrir aux juridictions voisines un produit mixte, c'est-à-dire de l'énergie éolienne équilibrée, pourrait faire huit mille sept cent soixante heures (8760 h) avec de la grande hydraulique, et c'est ce que les populations locales recherchent.

2405 C'est d'ailleurs, lors de notre dernier colloque, les représentants du Massachusetts qui demandent à leur gouvernement de s'approvisionner auprès de telles sources. Donc oui, il y aurait moyen d'aller les monnayer, et c'est autour de soixante-cinq dollars américains le mégawattheure (65 \$US/MWh), en plus du prix de l'électricité.

**PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :**

2410 En plus du prix de l'électricité?

**PAR M. JEAN-FRANÇOIS SAMRAY :**

2415 Oui, c'est une prime.

**PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :**

2420 C'est le prix de la prime, soixante-cinq dollars (65 \$US/MWh).

**PAR M. JEAN-FRANÇOIS SAMRAY :**

Oui.

**PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :**

2425 C'est quand même intéressant, effectivement. Mais ça, ça n'a pas commencé, c'est en négociation?



**PAR M. JEAN-FRANÇOIS SAMRAY :**

2430

Aucunement, depuis 2008, Hydro-Québec et son "GIS number", avec le parc de Mont Copper-Mont Miller exporte, ça va nous faire plaisir de vous faire suivre le rapport de 2013. Celui de 2014 est en fin de rédaction.

2435

Mais on voit très bien que le Québec, de mémoire, va entre huit (8 %) et dix pour cent (10 %) des REC sur le marché de la Nouvelle-Angleterre.

**PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :**

2440

Est-ce que vous pourriez effectivement nous acheminer ces rapports qui démontrent qu'effectivement, on touche déjà ça?

**PAR M. JEAN-FRANÇOIS SAMRAY :**

2445

Je vais vous le laisser sur une clé USB, je l'ai sur mon portable à l'arrière.

**PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :**

2450

D'accord, merci. Deuxièmement, est-ce que vous pouvez nous quantifier les retombées de l'exportation et de l'expertise éolienne québécoise et du matériel fait au Québec voué à l'exportation?

**PAR M. JEAN-FRANÇOIS SAMRAY :**

2455

Bien écoutez, il y a différents équipements qu'on vend. Je vous dirais, du côté, en partant, en Gaspésie, il y a des pales, il y a LM Wind Power qui est une usine phare de cette société danoise, mais qui innove énormément et qui exporte.

2460

Il y a les tours. Je dirais que l'aventure éolienne a permis une entreprise comme Marmen qui connaissait peu de choses, à venir faire des acquisitions, et c'est d'ailleurs Marmen qui a racheté de Siemens quand Siemens a quitté le continent nord-américain pour la production, c'est Marmen qui a racheté dans le midwest américain son usine pour aller fabriquer et continuer la fabrication de freins d'éoliennes.

2465

On a une expertise, une entreprise québécoise qui le fait. On a dans des balises, les transformateurs de puissance sont faits à Varennes par la compagnie ABB. Le câblage est là, les centres de conduite de réseau sont maintenant de l'expertise faite au Québec, des analyses de

2470 vents, la recherche par LIDAR pour évaluer les potentiels éoliens, également le givre sur les pales. Ce sont des technologies développées au Québec.

2475 Il faut réaliser également que, à titre d'exemple, ce qui était à l'époque Genivar, a commencé avec deux (2) personnes lors des premiers parcs éoliens et aujourd'hui, c'est la division du Québec dans cette entreprise qui est devenue une multinationale québécoise. C'est vraiment du bureau de Québec que se fait l'expertise mondiale dans l'éolien. Les références sont là.

2480 Donc je vous dirais, que ce soit également dans les études d'impact environnemental, dans les suivis de la faune, ce qui a été fait au Québec s'exporte dans les juridictions voisines. Une entreprise comme Pesca a maintenant des contrats sur l'ensemble des provinces maritimes, en plus d'en avoir au Québec.

2485 Donc le savoir-faire qui a été développé au Québec s'exporte ailleurs dans le monde.

2490 Le secteur de la construction n'est pas en reste. Plusieurs entreprises d'ici maintenant sont rendues, comme je vous ai expliqué, qui suivent les développeurs et vont aller construire en Ontario ou en Colombie-Britannique et vont suivre pour apprendre des nouvelles techniques, construire des plus gros parcs.

2495 Et viendront à terme, certains vont aller apprendre dans d'autres régions comment faire un démantèlement ou un rééquipement de parc, parce que d'ici une quinzaine d'années, ce sera la prochaine problématique à faire.

2500 Et lorsque cette énergie-là apparaît au bilan d'Hydro-Québec et 2041, la fin de Churchill Falls approche, il va falloir la remplacer.

**PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :**

Et ce que vous venez de nous exprimer et de nous expliquer, est-ce qu'il y a quelque part un rapport qui quantifie en dollars ces retombées?

**PAR M. JEAN-FRANÇOIS SAMRAY :**

Ah bien, je pense que l'analyse qui avait été faite en 2013 par l'étude Secor l'a fait, oui. On peut la déposer également, je l'ai sur une clé USB.

2505

**PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :**

Alors oui, je vous demanderais de la déposer, parce que c'est une question qui a été soulevée par plusieurs intervenants, et si on est capables de l'éclairer factuellement, ce sera effectivement intéressant.

2510

J'aimerais vous demander aussi, on a fait état de coûts qui sont véhiculés par certains médias qui semblent dater, pouvez-vous nous donner une idée de l'évolution des prix, des coûts, des prix et des coûts dans le domaine de l'éolien par rapport aux autres filières?

2515

**PAR M. JEAN-FRANÇOIS SAMRAY :**

Je pense que vous l'avez bien indiqué. Le premier appel d'offres qui a été lancé en 2003, on a eu des coûts à l'époque de six point cinq sous du kilowattheure (6,5 ¢/kWh).

2520

Lorsque est arrivé le deuxième appel d'offres, c'était en plein émoi économique, tout développait, le prix du cuivre, le prix du fer étaient très très très élevés et il y en a beaucoup dans les éoliennes, donc ça a amené le fait que le prix des éoliennes comme telles a augmenté, comme elles représentent soixante pour cent (60 %) du coût d'un projet, donc il y a néanmoins eu un impact sur le coût. Le coût a été de huit point cinq sous (8,5 ¢/kWh).

2525

Par la suite, on se ramasse aujourd'hui avec un coût qui est de nouveau autour de six point cinq sous (6,5 ¢/kWh), mais je vous dirais que l'avancée de la recherche fait en sorte que l'éolien continue d'avoir des avancées technologiques. Le prix continue de se réduire.

2530

C'est un peu la même chose avec d'autres filières comme le solaire où les bancs de stockage qui ont des courbes d'apprentissage de dix-sept pour cent (17 %) par année dans certains cas, donc on arrive avec une amélioration des coûts sur de l'éolien fait sur terre plutôt que sur mer.

2535

Donc les coûts sont en baisse parce qu'il y a des améliorations technologiques, parce qu'il y a des meilleurs profilés de pales, parce qu'il y a des boîtes de transmission qui sont améliorées, plus efficaces, et donc les coûts sont en baisse.

2540

Donc ce qui fait qu'aujourd'hui que cette filière-là, elle est tout aussi compétitive que la grande hydraulique. Et la grande hydraulique, comme au Québec on a fait les projets par ordre de coûts en faisant les moins onéreux en premier, bien regardez, la suite fait en sorte que la technologie hydraulique a plafonné, tandis que celle de la filière éolienne continue de s'améliorer.

**PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :**

2545

J'ai lu récemment dans un article scientifique qu'aux États-Unis, on avait présentement, au Texas notamment, des coûts d'éolien entre deux point cinq (2,5 ¢/kWh) et trois point cinq cents du kilowattheure (3,5 ¢/kWh), et ça, c'est en janvier dernier, au moment où le dollar était à peu près à parité, donc c'est à peu près les mêmes prix que le Canada à ce moment-là.

2550

Comment se fait-il que nous, on est autour de six point trois (6,3 ¢/kWh), puis qu'ils arrivent là-bas à avoir des rendements tels, le coût de revient est aussi bas, est-ce qu'il y a des facteurs particuliers au Québec qui font en sorte que c'est plus cher?

2555

**PAR M. JEAN-FRANÇOIS SAMRAY :**

Bien, je vous dirais que les coûts des parcs éoliens, il y a différentes façons de le regarder et de l'exprimer. Dans le rapport que vous avez consulté, j'ai lu également, il ne faut pas oublier qu'il y a néanmoins des crédits, donc des primes qui s'ajoutent, qui doivent être prises en compte, qui s'ajoutent à ce prix-là. Donc ce prix est déduit pour avoir le prix final de l'éolien.

2560

**PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :**

Ça baisse artificiellement le prix.

2565

**PAR M. JEAN-FRANÇOIS SAMRAY :**

Tout à fait, d'une part.

2570

**PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :**

Ça, c'est les primes des portefeuilles verts dont vous parlez ou des subventions?

2575

**PAR M. JEAN-FRANÇOIS SAMRAY :**

Entre autres. Mais il va également y avoir que pour certains syndicats bancaires, ils vont aller chercher des investissements dans les parcs éoliens pour des raisons fiscales, parce qu'il y a une dépréciation accélérée, et donc le capital cherche, il y a un certain type de capital qui va chercher ces placements-là pour aller financer.

2580

Donc les coûts font en sorte, comme je vous dis, ça n'apparaît pas, quand vous voyez le prix autour de deux-trois sous américains (2 ¢/kWh-3 ¢ kWh), deux point neuf-trois sous (2,9 ¢/kWh-

3 ¢/kWh), mais c'est pris en compte. Donc il y a du négatif qui est mis pour arriver à ce prix-là. Donc il faut le prendre en compte également.

2585

Et finalement, je dirais que les parcs éoliens qui sont pour la plupart liés à des contrats de long terme ont également, sont également très recherchés par le capital en ces temps très incertains. Ça ne donne pas un très grand rendement, par contre ça donne une annuité stable dans le temps, et les compagnies d'assurances sont à la recherche d'annuités stables dans le temps pour être capables de rencontrer leurs obligations et de payer aux caisses de retraite.

2590

Donc il y a une capacité pour ces parcs-là de se financer de façon très intéressante.

**PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :**

2595

Quand le rapport sur la stratégie énergétique a sorti il y a deux (2) ans, on disait qu'il y avait de très grands surplus et que ça touchait et l'éolien et l'hydraulique, on a dit, il faudrait qu'on arrête ça.

2600

Mais depuis, le décor a changé, parce qu'il est question de contrats importants avec les États-Unis.

2605

Est-ce qu'à votre connaissance présentement, ce qui était un surplus avéré il y a deux (2) ans pourrait, dans un avenir assez court, changer comme portrait si, je sais pas, un projet d'aluminerie, des contrats d'exportation, au fond, est-ce que l'horizon énergétique peut bouger beaucoup ou si ça bouge très peu? Comment vous voyez ça?

**PAR M. JEAN-FRANÇOIS SAMRAY :**

2610

Alors ça va bouger énormément, je vous dirais. Le Québec était véritablement la coqueluche à St. John Newfoundland, et l'ensemble des gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre veulent acquérir de l'énergie verte, de l'électricité verte produite au Québec. Parce qu'en même temps, il faut réaliser que le prix du gaz – et peut-être que ça a été véhiculé dans l'opinion publique – le prix du gaz est certes à deux dollars trente (2,30 \$/GJ), deux dollars quarante le gigajoule (2,40 \$/GJ) à Henry Hub en Louisiane.

2615

2620

Par contre ce qui n'a pas été expliqué à la population, c'est que le prix de ce gaz doit être rendu en Nouvelle-Angleterre. Et là, il y a environ quatre (4 \$) à cinq dollars (5 \$) qui se rajoutent de coût de transport et ça, c'est sans compter les contraintes dans le marché de la Nouvelle-Angleterre – et Gordon van Welie, le P.-D.G du New England ISO est le premier à le dire, puis je peux vous envoyer également des articles où lui-même le dit, dans son rapport annuel, il est très clair – la Nouvelle-Angleterre est aux prises avec une contrainte majeure sur ses infrastructures

gazières, et nonobstant quel est le prix à Henry Hub en Louisiane, ils ont une énorme difficulté à s'approvisionner en gaz et à avoir du gaz suffisamment pour passer les pointes hivernales.

2625

Et là, il y a différentes façons qui sont regardées pour grossir le pipeline, pour en construire un deuxième ou un troisième, mais là, la question, c'est qui paie, et personne veut payer.

2630

Donc là, l'intérêt d'avoir le Québec comme voisin, l'intérêt de construire des nouvelles lignes d'exportation pour rendre disponible cette électricité-là est vraiment, sur la table, il y a un intérêt très fort. Il y a un appel d'offres qui est lancé par plusieurs états de la Nouvelle-Angleterre.

**PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :**

2635

Il y a présentement un appel d'offres pour une ligne d'exportation.

**PAR M. JEAN-FRANÇOIS SAMRAY :**

2640

Il y a un appel d'offres qui est lancé en Nouvelle-Angleterre pour acheter des quantités très importantes d'électricité verte.

**PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :**

2645

Il est question avec l'Ontario aussi?

**PAR M. JEAN-FRANÇOIS SAMRAY :**

2650

Il est question avec l'Ontario. Il y a des discussions avec l'Île-du-Prince-Édouard également.

Donc je vous dirais qu'il y a plusieurs compagnies technologiques qui sont à la recherche de venir établir au Québec des "data centers", des "ServerPhase" pour plusieurs raisons, parce que l'énergie, elle est verte, parce que l'exemple a bien fonctionné dans des villes comme Luleå en Suède. Il fait froid, il y a de l'eau, on peut refroidir, l'électricité est abordable.

2655

Et ne pas oublier que le Patriot Act américain ne s'applique pas de ce côté-ci de la frontière. Donc pour plusieurs entreprises américaines, avoir leurs informations stockées chez le voisin du nord qui est à distance de route ou pas très loin, qui est bien protégé par le temps et autres, ça a d'immenses avantages et donc plusieurs "data centers" sont à la recherche d'électricité pour avoir des centres d'hébergement.

2660

**PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :**

Il y a une phrase qui m'a vraiment surpris dans votre mémoire, c'est quand vous écrivez à la ligne 148, page 8, quand vous dites :

2665

«Montréal est aujourd'hui la ville où se concentre la plus grande expertise éolienne à l'échelle continentale.»

Pouvez-vous m'expliquer?

2670

**PAR M. JEAN-FRANÇOIS SAMRAY :**

Oui. Écoutez, il va y avoir des villes comme Schenectady New York où il y a le siège social de General Electric, il y a une très très grande connaissance à Schenectady.

2675

Il va y avoir des villes comme Seattle où il y a l'aéronautique avec Boeing.

Mais ce qu'il y a de particulier à Montréal, c'est qu'on va avoir des caisses d'assurances, on va avoir des banques, on va avoir également la Caisse de dépôt qui va être présente, on va avoir des sociétés d'avocats qui sont présentes à l'échelle continentale, des firmes comptables, des sociétés de génie, les équipementiers sont présents et les firmes de construction, les fabricants de transformateurs et les câblers également sont présents.

2680

Donc en une journée, si j'ai bien préparé mes choses, puis si toutes mes équipes ont bien fait les négociations, je suis un P.-D. G. d'entreprise, j'atterris à Montréal Trudeau, dans ma journée je signe tous mes contrats, je reprends l'avion le soir et je suis reparti et j'ai tout signé.

2685

**PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :**

Je comprends. Vous dites que l'industrie présentement supporte cinq mille (5000) emplois au Québec. C'est beaucoup. Ils sont concentrés où, dans quelle région? Est-ce que c'est surtout Gaspésie ou si c'est plutôt Montréal?

2690

Parce que là, vous venez de nous dire que, en tout cas, il y a une grande expertise au moins financière et technologique à Montréal, alors cinq mille (5000) emplois, pouvez-vous nous donner une idée de la répartition?

2695

**PAR M. JEAN-FRANÇOIS SAMRAY :**

2700 Oui, je vous dirais mille huit cents-deux mille (1800-2000) dans l'Est du Québec. Il y en a environ deux mille (2000) à Montréal et le reste est réparti dans le corridor Montréal-Québec.

2705 Donc c'est vraiment l'ensemble de la province qui en bénéficie. Ce n'est pas uniquement la Gaspésie. Les infrastructures de recherche et manufacturières sont en Gaspésie, il y a des entreprises manufacturières qui sont également à Trois-Rivières et il y a le secteur, une bonne part du secteur des services qui est concentré à Montréal.

Donc ça bénéficie à l'ensemble du Québec.

2710 **PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :**

Je vais terminer par une dernière que j'aimerais bien clarifier. On entend souvent que l'hydroélectricité, ça, c'est disponible quand on en veut, puis l'éolien, c'est pas disponible quand on en veut.

2715 Pouvez-vous clarifier qu'est-ce qu'il en est? Est-ce que le vent, on peut stocker, on nous dit, c'est juste une énergie intermittente, mais la pluie puis le vent, il me semble que les deux (2) sont intermittents. Comment vous voyez ça? Il y a une espèce façon de raisonner cet aspect-là du dossier que j'aimerais éclaircir, pouvez-vous le faire?

2720 **PAR M. JEAN-FRANÇOIS SAMRAY :**

2725 Dans un premier temps, il faut réaliser que peu importe la filière qu'on va utiliser pour produire de l'électricité, que ce soit le nucléaire, le pétrole, le gaz, l'éolien, les renouvelables, peu importe la filière, il n'y a aucune source de production qui va avoir un facteur d'utilisation de cent pour cent (100 %), aucune. Que ce soit peu importe la forme.

2730 Il va toujours y avoir soit des entretiens qui vont être là pour fermeture, soit pour des raisons d'optimisation du coût, le nucléaire avait autour de quatre-vingt-dix pour cent (90 %), le charbon, lui, qui n'est pas renouvelable, aux alentours de quatre-vingts-quatre-vingt-cinq pour cent (80 %-85 %). La grande hydraulique est autour de soixante-soixante-cinq pour cent (60 %-65 %).

**PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :**

2735 C'est exact, oui.



**PAR M. JEAN-FRANÇOIS SAMRAY :**

2740 Et donc l'éolien, le Québec, il y avait pas plus tard qu'un mois Energy Information Agency du  
gouvernement américain qui publiait les taux de facteur d'utilisation de par le monde, et je vous  
dirais que le Québec, avec la contrainte contractuelle de trente-trois pour cent (33 %) est parmi les  
endroits dans le monde où le facteur d'utilisation est le plus élevé, de façon contractuelle, pour de  
la production "onshore", donc sur terre.

2745 Et donc l'éolien est là. Et de pouvoir faire l'équilibrage, il y a d'ailleurs, comme vous le savez,  
une entente d'équilibrage entre Hydro-Québec Distribution et Hydro-Québec Production pour  
garantir que pendant les trois cents heures (300 h) les plus froides, on paie, les consommateurs  
paient pour ça, mais pendant les trois cents heures (300 h) les plus froides, il y a une garantie de  
puissance qui est là.

2750 Donc ça, on vient d'en régler une partie. Et là, avec les avancées technologiques dans la  
recherche sur les accumulateurs, bien, on va être capables d'être très prochainement à des coûts  
compétitifs de remplacer les ententes qu'il y a avec les alumineries à trente-deux-trente-cinq sous  
du kilowattheure (32 ¢/kWh-35 ¢/kWh) pour de l'énergie renoncée et on va être capables d'être  
2755 plus compétitifs que les achats hors pointe.

Donc on va pouvoir, à terme, utiliser ces grandes batteries, ces "capacitors" pour  
emmagasiner de l'énergie hors pointe et la libérer à la pointe. C'est des choses qui vont être d'ici la  
prochaine décennie.

2760

**PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :**

2765 Écoutez, c'est très éclairant. On n'avait pas eu beaucoup de points de vue techniques sur  
ces questions-là jusqu'à présent. Je vous ai retenu un petit plus longtemps, je m'en excuse, mais je  
pense que ça va être utile pour l'analyse de la Commission.

Alors il me reste à vous remercier beaucoup.

**PAR M. JEAN-FRANÇOIS SAMRAY :**

2770

Merci beaucoup.

**PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :**

2775 Je sais que vous avez fait le voyage de Québec juste pour venir nous voir ce soir, d'après ce  
que j'ai compris?

**PAR M. JEAN-FRANÇOIS SAMRAY :**

2780 Tout à fait, mais c'est important. Puis le Bureau d'audiences publiques est une instance gouvernementale importante.

**PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :**

2785 D'accord, alors on vous remercie.

---

**MRC RIMOUSKI-NEIGETTE**

2790 **PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :**

Alors j'appellerais la MRC de Rimouski-Neigette, monsieur Francis St-Pierre.

2795 On vous a fait attendre un petit peu, il y avait un intérêt réel à comprendre un certain nombre de choses. Alors la parole est à vous, monsieur St-Pierre.

**PAR M. FRANCIS ST-PIERRE :**

2800 D'abord bonjour. Francis St-Pierre, je suis préfet de la MRC Rimouski-Neigette.

Tout d'abord, j'ai une présentation qui est relativement courte. La raison est simple, c'est qu'au niveau de la Table des préfets, il va y avoir une présentation qui va vous être faite demain, et on est totalement en accord avec la présentation qui va vous être faite.

2805 Tout d'abord, sur la pertinence du projet éolien, durant la première rencontre, les gens disaient pourquoi il y a un appel d'offres. Moi, cette partie-là, je n'en discute même pas, c'est une décision politique du gouvernement du Québec d'aller en appel d'offres.

2810 Ce qui est l'élément essentiel pour nous autres là-dedans, c'est que le gouvernement du Québec a dit dans cet appel d'offres là, c'est un appel d'offres communautaire, le monde municipal va être partenaire à cinquante pour cent (50 %).

2815 La raison pour laquelle on a embarqué dans un projet de cette envergure-là, la problématique que le monde municipalité vit, le transfert de la charge fiscale qui part du commercial qui s'en va vers le résidentiel, plus on avance, plus les revenus municipaux viennent de la taxe foncière chargée au résidentiel.

2820 On est, pour tous les maires de municipalités, pour tous les préfets, on est à chercher des sources de revenus qui sont autres que la taxe foncière. Ce projet-là a un impact majeur pour notre territoire. Les potentiels de revenus des bénéfices du parc pour notre MRC, c'est entre six (600 000 \$) et sept cent mille dollars (700 000 \$) par année qui vont être redistribués à l'ensemble des municipalités sur le territoire.

2825 En moyenne, ça peut représenter entre cinq (5 ¢/100 \$) et huit sous du cent dollars (8 ¢/100 \$) d'évaluation pour chacune des municipalités. Pour la municipalité dont je suis maire, Saint-Anaclet-de-Lessard, trois mille cent (3100) habitants, un budget annuel de trois point cinq millions (3,5 M\$), c'est cent mille dollars (100 000 \$) par année qui vient pas de la taxe foncière.

2830 C'est important, ça va permettre à des municipalités de réaliser des projets qui autrement n'auraient jamais vu le jour. On a une partie de nos municipalités dans Rimouski-Neigette qui sont dévitalisées. L'apport de cet argent-là va permettre de maintenir des services de proximité, va permettre de garder les gens dans ces municipalités-là et faire en sorte qu'on ne vivra pas de fermeture de paroisses à moyen terme.

2835 Dans notre schéma d'aménagement, la production d'énergie éolienne est permise sous certaines conditions. Vous comprendrez qu'on veut pas que l'énergie éolienne soit produite dans la cour arrière des maisons. Il y a des dispositions qui ont été mises, qui font en sorte que c'est dans des zones où on est capable d'avoir une production sans vivre trop d'inconvénients.

2840 Un impact majeur aussi durant la construction, tout près de quatre cents (400) emplois, peut-être pas tous de la région, mais certainement en grande partie. Les contracteurs de la région, vous le savez, dans le Bas-Saint-Laurent comme partout ailleurs, l'économie est au ralenti, l'arrivée d'un projet comme celui-là, c'est bienvenu.

2845 Ce que je vous dirais, l'acceptabilité sociale, moi, je dis souvent que l'acceptabilité sociale, c'est pas l'unanimité sociale. L'acceptabilité sociale, c'est quand un projet permet, c'est certain qu'on va toujours trouver quelqu'un quelque part qui a des contraintes ou qui va avoir la prétention d'avoir des contraintes face à un projet comme celui-là, mais il faut avoir une vision plus grande que ça.

2850 Le développement de notre territoire, le développement de nos municipalités est aussi important, parce que c'est les mêmes citoyens qui viennent nous dire, on veut pas de projet comme celui-là, c'est les mêmes qui nous disent, bien, montez pas trop les taxes, mais en même temps, donnez-nous des services!

2855 À un moment donné, comme élu municipal, on a des décisions à prendre. Des fois, on dit souvent, on sait pas sur quel pied danser, mais je pense qu'à un moment donné, il faut qu'on prenne une décision. La décision qu'on a prise, c'est d'appuyer un projet comme celui-là.

2860 Il y a quelques années, quand monsieur Lagacé avait lancé l'idée d'avoir un projet régional éolien, je lui disais, je vous disais à la première rencontre, je trouvais ça drôle, j'ai pas dit qu'il en avait fumé du bon, mais on trouvait ça assez "flyé" d'avoir un projet où ce que l'ensemble des municipalités du territoire pouvaient bénéficier des retombées.

2865 Aujourd'hui, sur le territoire du Bas-Saint-Laurent, il y a seulement trois (3) municipalités qui bénéficient pas des bénéfices du projet, puis c'est parce qu'elles l'ont choisi. Elles se sont retirées volontairement.

2870 C'est un exemple de concertation régionale. Moi, je pense que dans Rimouski, on connaît la famille Brillant qui a eu la compagnie de pouvoir du Bas-Saint-Laurent, qui ont été les précurseurs, qui ont mené aussi à la création de Québec Téléphone et aujourd'hui qui est Telus, bien, je pense que dans quelques années, on va se rappeler que le projet régional éolien a été un levier économique pour nos territoires.

2875 Et moi, je pense que juste pour cette raison-là, moi, je pense que c'est important que l'ensemble des MRC et que l'ensemble des municipalités appuient le projet.

Ça fait qu'en gros, ça fait pas mal le tour. Demain, comme je vous disais, vous allez avoir la présentation de la Conférence régionale des élus, de la SOPER et de la Table des préfets.

2880 **PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :**

Je vous remercie. J'aimerais vous poser quelques questions, parce que vous êtes quand même au cœur de ce dossier-là.

2885 Quand vous dites que votre municipalité va toucher cent mille dollars (100 000\$) par année pour ses trois mille (3000) habitants à peu près, ce que je voudrais comprendre, est-ce que c'est en revenu net ou si c'est un revenu brut et que de ce montant, il y en a une partie qui va aller au remboursement du soixante-quinze millions (75 M\$) que tout ensemble vous avez contracté comme prêt?

2890 **PAR M. FRANCIS ST-PIERRE :**

C'est clair, net et précis que c'est un revenu net.

2895 **PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :**

D'accord.

2900 **PAR M. FRANCIS ST-PIERRE :**

Les municipalités, on a donné nos valeurs foncières en garantie pour emprunter l'argent, mais les montants qui nous sont donnés, c'est des montants nets.

2905 Puis je vous dirais que ce qu'il y a de particulier dans Rimouski-Neigette, c'est la répartition des profits qu'on a faits.

2910 Quand le projet nous a été expliqué, avec les revenus anticipés, dans Rimouski-Neigette, on a la ville centre qui a quatre-vingt-cinq pour cent (85 %) de la population, la municipalité que je représente, sept pour cent (7 %), la très grande partie des bénéficiaires éoliens se seraient retrouvés dans ces deux (2) municipalités-là. Les plus petites municipalités de notre territoire, Esprit-Saint, Trinité-des-Monts auraient reçu environ douze cents dollars (1200 \$) par année.

2915 Comme préfet puis comme maire de Saint-Anaclet, parce que je suis régionaliste, je suis parti, puis je suis allé voir le maire de Rimouski, puis je lui disais, monsieur Forest, il faut qu'on trouve un moyen de diviser ça différemment, faire en sorte que nos municipalités qui sont loin d'être dévitalisées vont peut-être en avoir un petit peu moins, mais les municipalités qui sont plus dévitalisées, où les besoins sont plus grands, vont être capables d'en avoir.

2920 Bien aujourd'hui, avec l'entente qu'on a signée, qu'on a adoptée par résolution au Conseil des maires, ces petites municipalités là vont recevoir quinze (15) fois plus que ce qu'elles auraient reçu. C'est vraiment, quand on parle de répartition de la richesse puis de solidarité, ce projet-là nous permet de faire ça.

2925 **PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :**

Quelles sont les trois (3) municipalités qui se sont retirées, pour quelles raisons?

**PAR M. FRANCIS ST-PIERRE :**

2930 J'ai pas le nom des municipalités exactement, il me semble qu'il y en a deux (2) dans la Matanie, peut-être une dans la Vallée, mais ça, peut-être qu'au niveau de la Conférence régionale des élus pourrait peut-être être plus en mesure que moi de vous donner ces noms-là.

**PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :**

2935

C'est des municipalités du Bas-Saint-Laurent ou du côté Régie intermunicipale de la Gaspésie?

**PAR M. FRANCIS ST-PIERRE :**

2940

Non, non, c'était du côté du Bas-Saint-Laurent.

**PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :**

2945

Du côté du Bas-Saint-Laurent.

**PAR M. FRANCIS ST-PIERRE :**

2950

Oui, oui.

**PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :**

2955

Donc j'imagine qu'on pourra demander peut-être à quelqu'un d'autre de la MRC des Basques, ils pourront peut-être nous aider à le trouver quand ils présenteront leur mémoire. OK.

Autre question! Je voudrais comprendre une chose. Je vais y aller simple pour que ce soit facile à comprendre.

2960

Si vous avez un problème de santé, je ne vous le souhaite pas, c'est pas ça que je dis, mais supposons que vous avez un problème de santé, si vous voulez savoir comment régler ça, allez-vous demander à votre aménagiste dans votre municipalité, à votre responsable de l'aménagement ou à votre médecin?

**PAR M. FRANCIS ST-PIERRE :**

2965

À mon médecin.

**PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :**

2970

Parfait. Alors quand les Services de santé disent qu'il faudrait avoir une distance séparatrice de huit cents (800 m) à mille mètres (1000 m) en vertu de toute la littérature scientifique internationale qu'ils ont vue, pourquoi des municipalités ou des MRC comme la vôtre adoptent des règlements de distance qui sont autour de cinq cent soixante (560 m), si je me rappelle bien

2975 quelque chose comme ça. Parce que là, ce qu'ils proposent, c'est presque le double. Et là, c'est le médecin qui dit, pour les questions de santé, c'est ça que ça prendrait.

Moi, je voudrais comprendre la différence.

**PAR M. FRANCIS ST-PIERRE :**

2980 Bien, vous savez, quand on adopte nos règlements de contrôle intérimaire ou quand on adopte un schéma d'aménagement, on a des normes à respecter. Oui, on a mis la norme qui était, comment je vous dirais – il y a beaucoup de directives gouvernementales qui nous sont acheminées quand on élabore nos plans et nos règlements d'urbanisme.

2985 Le gouvernement du Québec, si ça se retrouve dans notre schéma d'aménagement, ces distances-là sont approuvées par le gouvernement du Québec. Le médecin, en tout cas, puis moi, j'ai participé seulement à la fin, même si j'ai un certain âge, je suis un jeune préfet, j'ai participé à la fin de la mise en place de notre schéma d'aménagement, mais ça respectait les normes gouvernementales.

2990 Est-ce que la norme de mille mètres (1000 m) qui est proposée par les médecins est approuvée par les instances qui nous dirigent pour la mise en place de nos schémas d'aménagement, je pense pas...

2995 **PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :**

3000 Là, vous êtes en train de nous dire que sur une question de santé publique, vous allez préférer adopter la politique que vous proposent les aménagistes, les gens des Affaires municipales plutôt que le médecin?

**PAR M. FRANCIS ST-PIERRE :**

3005 Non. Il n'y a pas juste le ministère des Affaires municipales qui nous donne des directives quand on fait un schéma d'aménagement. Le ministère de l'Environnement, la Santé, le ministère des Transports.

3010 Moi, je dis souvent, dans quelques années, dans une couple de schémas d'aménagement, probablement qu'on n'aura plus rien à écrire comme MRC, ça va être uniquement des directives gouvernementales.

**PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :**

3015 Mais les directives gouvernementales, c'est souple. La preuve, c'est que la MRC des  
Basques et puis vous, il y a quasiment cent mètres (100 m) de différence entre vos deux (2)  
normes d'espacement. Donc ça prouve que ce n'est pas coulé dans le béton, puis chaque MRC  
peut y aller un peu selon ce qu'elle veut.

3020 Pourquoi vous avez pas les mêmes normes que les Basques?

**PAR M. FRANCIS ST-PIERRE :**

On peut pas être moins sévère que la norme gouvernementale on peut l'être.

3025 **PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :**

Vous pouvez être plus.

**PAR M. FRANCIS ST-PIERRE :**

3030 On peut être plus sévère, oui.

**PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :**

3035 Alors pourquoi vous n'avez pas fait mille mètres (1000 m) ou envisagez-vous de le faire à un  
moment donné?

**PAR M. FRANCIS ST-PIERRE :**

3040 Quand ces questions-là ont été discutées, pour la mise en place du schéma d'aménagement  
dans Rimouski-Neigette, je n'étais pas à la Table des maires. Je ne suis pas capable de répondre à  
cette question-là.

**PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :**

3045 Mais pensez-vous que ça aurait du bon sens d'y penser?

**PAR M. FRANCIS ST-PIERRE :**

3050 Bien, je veux dire, si dans les directives du ministère de la Santé qui nous sont proposées, si  
la distance, c'est mille mètres (1000 m), bien, à la prochaine réunion du Conseil des maires, si je



vois cette directive-là, on va changer nos règlements. Mais vous savez comment ça fonctionne. Les projets qui sont présentés, un règlement municipal, c'est jamais rétroactif. Les nouveaux projets vont être avec la nouvelle norme.

3055

Mais moi, à l'heure actuelle, j'ai pas d'indications que le schéma d'aménagement de la MRC Rimouski-Neigette n'est pas conforme aux directives gouvernementales.

**PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :**

3060

Mais je pose une question complémentaire. L'acceptabilité sociale, ça tient aussi à la cohérence des corps publics. Et si la population a entendu ici que les médecins disent qu'il faut aller au minimum à huit cents mètres (800 m), puis ce serait mieux mille (1000 m), puis que pour toutes sortes de raisons techniques, je veux bien comprendre qu'il y en a quatre (4) épaisseurs dont vous devez tenir compte, c'est pas ça que vous adoptez, avez-vous l'impression que vous favorisez l'acceptabilité sociale des projets éoliens?

3065

**PAR M. FRANCIS ST-PIERRE :**

3070

Je vous dirais, s'il y a quelqu'un à quelque part au gouvernement du Québec qui a émis cette directive-là à la MRC Rimouski-Neigette, on ne l'a pas. On l'a pas.

**PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :**

3075

On nous a dit que les Services de santé à cinq (5) reprises ont adressé des recommandations en ce sens au ministère des Affaires municipales. Là, je comprends que ça ne s'est pas rendu à vous, mais vous l'avez entendu ici que c'est ça la norme.

Alors moi, je me demande comment vous réagissez comme élu devant ça?

3080

**PAR M. FRANCIS ST-PIERRE :**

Bien, comme élu, moi, je pense qu'on va avoir le devoir de l'étudier, puis de voir – c'est parce que, comment je vous dirais! On peut nous proposer des choses, puis là, moi, je l'ai pas eue, cette directive-là, ça fait que je peux pas vous dire, c'est tu juste un médecin qui s'est présenté qui vous l'a dit, c'est tu une étude sérieuse, c'est tu le gouvernement du Québec qui dit c'est comme ça que ça va se passer! Ces éléments-là, je les ai pas.

3085

Parce qu'un médecin qui veut avoir une éolienne pas loin de chez eux peut se présenter ici et venir vous dire, ouais, moi, il me semble que ça devrait être à un kilomètre (1 km) plutôt qu'à cinq cents mètres (500 m).

3090

**PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :**

C'est pas un avis individuel qu'on a eu, c'est l'avis des Services de santé du Québec.

3095

**PAR M. FRANCIS ST-PIERRE :**

Oui, en tout cas, ce que je vous dis, moi, je l'ai pas à l'heure actuelle, cette demande de modification à notre schéma d'aménagement.

3100

Puis à partir du temps où le gouvernement du Québec va nous transférer cette demande-là, elle va être étudiée, puis vous savez comment ça fonctionne. Ils fonctionnent rarement par suggestions, ils vont nous l'ordonner.

3105

**PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :**

D'accord. Une dernière! On a vu beaucoup de parcs éoliens au Québec s'agrandir, parce qu'effectivement, des fois, ça fonctionne bien, le plan de match financier fonctionne, techniquement c'est bon, alors donc, on se dit, plutôt que de créer des nouveaux parcs ailleurs, on va agrandir.

3110

Est-ce que la possibilité d'agrandir a été discutée éventuellement, on dit pas une date précise, il n'y a pas de projet sur la table, on nous a dit qu'il y en avait pas de projet sur la table, est-ce que la possibilité a été analysée par les partenaires de ce projet?

3115

**PAR M. FRANCIS ST-PIERRE :**

Non. Non, nous autres, au niveau du Conseil des maires, il a été présenté différentes versions du projet pour acceptation, mais au niveau du Conseil des maires, on n'a pas discuté.

3120

Puis je sais que tantôt, vous avez posé la question au niveau de la réserve Duchénier, c'est clair pour nous autres que c'est un joyau sur notre territoire, et peu importe la demande qu'il va y avoir, elle va être analysée. Puis moi, je disais aux gens de la réserve, puis je suis prêt à le répéter aujourd'hui, je sais que c'est enregistré, on est capable d'avoir du développement éolien, mais on est capable d'avoir aussi du développement récréotouristique.

3125

Puis moi, je pense qu'il n'y a pas de crainte à avoir par rapport à cette organisation-là. Je pense que ça prend l'approbation du Conseil des maires pour qu'il y ait un projet sur un territoire, je pense que la conscience des maires est quand même là. C'est des gens qui sont responsables, qui sont conscients de l'apport économique de chacun des aspects, puis le récréotouristique, c'est un élément qui est majeur, qui est identifié à notre schéma d'aménagement.

3130

Donc c'est clair que ça va faire partie du développement.

**PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :**

3135

Vous, vous êtes un des maires qui est au cœur du projet, parce que vous êtes touché, et là, vous me dites que les actionnaires de ce projet n'ont jamais discuté de la possibilité que si un jour il arrivait un intérêt, on travaillerait ensemble à agrandir, juste la possibilité n'a pas été envisagée?

3140

**PAR M. FRANCIS ST-PIERRE :**

Vous comprendrez que c'est notre premier projet éolien, on n'est pas des spécialistes, on est associés avec une compagnie qui connaît l'éolien, mais je vous dirais que de notre côté, de structurer notre organisation, ça nous emploie assez qu'on n'est pas à regarder vers le futur.

3145

**PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :**

Non, je dis pas que vous l'êtes maintenant, mais je dis simplement, vous vous êtes même pas dit, si jamais un jour on décide de le faire, bien, on le fera ensemble, à peu près sur les mêmes normes, quelque chose comme ça! Ça ne s'est pas dit, ça?

3150

**PAR M. FRANCIS ST-PIERRE :**

Non. Bien demain matin il y aurait un autre appel d'offres, puis avec ce que j'en connais aujourd'hui, puis l'expérience qu'on en a, avec les revenus anticipés dans le communautaire, c'est clair qu'on serait partants pour aller dans un projet. Mais là, dans un nouvel appel d'offres, on parle pas nécessairement d'agrandir le parc existant, là.

3155

On peut parler, il y a quand même plusieurs projets qui ont été présentés dans cet appel d'offres, puis on était partenaires dans l'ensemble des projets.

3160

**PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :**

Donc les mêmes partenaires pourraient envisager éventuellement d'autres projets, c'est ça que vous nous dites?

3165

**PAR M. FRANCIS ST-PIERRE :**

Bien oui, ça peut arriver.

3170

**PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :**

Si jamais il y a d'autres appels d'offres?

3175 **PAR M. FRANCIS ST-PIERRE :**

Bien oui.

**PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :**

3180

Si ça fonctionne bien entre partenaires, des fois, c'est assez normal de se dire, on continue, c'est ça que vous nous dites, là?

**PAR M. FRANCIS ST-PIERRE :**

3185

Bien oui, oui. Je pense que s'il y a un autre appel d'offres, puis que l'expérience à venir jusqu'à date, l'expérience est bonne, puis les revenus anticipés sont intéressants, s'il y a un autre appel d'offres communautaire, oui, on va regarder la possibilité.

3190

Mais ça veut pas dire de la faire n'importe comment.

**PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :**

3195

C'est pas ça que je dis. C'était juste sur la possibilité. D'accord.

Bien, il me reste à vous remercier. Moi, ça fait le tour de mes questions. Je vous remercie de votre participation et on pourra compléter, comme vous dites, sur d'autres questions avec d'autres de vos partenaires.

3200 **PAR M. FRANCIS ST-PIERRE :**

Merci beaucoup.

**PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :**

3205

C'est moi qui vous remercie.

3210

---

**YVON OUELLET**

**PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :**

3215 Alors j'appellerais un dernier intervenant ce soir – je m'excuse, on aura deux (2) intervenants, monsieur Yvon Ouellet qui sera suivi d'une autre présentation verbale de monsieur Alexandre Anctil.

Alors j'inviterais monsieur Yvon Ouellet à venir nous présenter son mémoire.

3220

Bonsoir monsieur Ouellet.

**PAR M. YVON OUELLET :**

3225

Bonsoir monsieur le Président. Je suis venu, moi, en tant que citoyen.

**PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :**

Bien oui, c'est bien correct.

3230

**PAR M. YVON OUELLET :**

J'ai suivi ça un peu, puis selon mes idées à moi.

3235

**PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :**

Et alors, qu'est-ce que vous en pensez?

**PAR M. YVON OUELLET :**

3240

Moi, je suis propriétaire de lots dans la MRC des Basques. Je m'intéresse au projet, c'est sûr, la municipalité, pour la construction, il y aura beaucoup d'emplois, puis ces affaires-là. C'est comme qui a été répété.

3245

Nous savons aussi qu'on a besoin de ça, c'est sûr, comme le monsieur de la MRC a dit tantôt. Et ce projet-là, il paraît assez bien préparé, pour ce qu'on en connaît pour le moment, puis la population a de l'air intéressé en permanence.

3250

Au point de vue de la chasse, moi, je suis un gars qui a travaillé dans le bois souvent, puis ces affaires-là, les originaux se sauveront pas. Parce que quand on leur fait un parc, la semaine

passée, je bûchais mon bois de chauffage, ma femme était avec moi, les chevreuils venaient manger dans mes tas. Ça fait que ça, on se casse pas la tête là-dessus. D'après moi toujours.

3255 Puis à part ça, je pense, d'après ce que je vois, c'est comme une serrure de porte. M'a vous faire ça simple. C'est comme une serrure de porte. Quand est-ce qu'elle est vendue avec juste une clé? Ça prend deux (2) clés pour une serrure de porte. Avec les histoires d'éoliennes, c'est la deuxième clé. On n'a pas besoin de courir sur le nord s'il arrive des problèmes, on l'a notre clé ici.

3260 On est dans la terre, on gèlera pas, comme il s'est produit en 98 à Montréal, je le sais, j'ai charrié du bois de Matane pour aller chauffer le monde là-bas. Il y en a qui se rappellent pas de ça, là. Puis ce qu'on a ici à soir, il y a personne qui pourrait parler de ça. À la chandelle, ça irait pas vite.

3265 Puis là, en tout cas, le petit peu que ça peut donner, c'est ça que je vois, moi, je voyage aussi dans les "trails" de motoneiges, ces affaires-là, je fais de la motoneige puis du quatre (4) roues. L'hiver, plusieurs fois, j'ai rencontré des orignaux dans la "trail". On arrête, puis on laisse passer. Puis on est au travers des lignes de transmission d'Hydro-Québec, ils sont avec nous autres.

3270 Ça fait que c'est pour ça que je crois que ça devrait être autorisé parce que c'est une alternative à notre hydroélectricité. Puis c'est entendu que là, pour savoir est-ce que ça coûte plus cher ou moins cher, non, mais ce que j'ai écouté, j'ai entendu, c'est sûr que j'ai essayé de prendre un aperçu de ça.

3275 C'est ça que je voulais vous dire, monsieur le Président. Pas plus long que ça, là, je voulais pas vous faire perdre trop de temps là-dessus, mais en tout cas!

**PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :**

3280 Ça me fait pas perdre mon temps. J'aurais une petite question à vous poser. Dans votre mémoire, vous dites que vous êtes intéressé à savoir si les infrastructures naturelles seraient respectées. Qu'est-ce que vous voulez dire par là?

**PAR M. YVON OUELLET :**

3285 Continuer, autrement dit, après...

**PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :**

3290 C'est quoi les infrastructures dont vous parlez?

**PAR M. YVON OUELLET :**

3295 Comme les chemins, ces affaires-là. Redonner aussi, comme les Appalaches, ces affaires-là, leur chasse, ces affaires-là, laisser ça comme c'était. Ça, je suis d'accord. C'est ce petit bout là, quand on me pose la question, moi, la question que la bête va se sauver, c'est pas vrai.

3300 J'ai soixante-cinq (65) ans, je suis tout le temps dans le bois, j'ai toujours travaillé dans le bois, je sais ce que ça fait. Vous le savez comme moi, probablement que vous avez dit que vous avez été un chasseur. Je peux pas vous en dire plus là-dessus.

**PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :**

C'est bon, ça me précise votre pensée, c'est ça que je voulais savoir.

3305 **PAR M. YVON OUELLET :**

Merci monsieur.

**PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :**

3310 Il me reste à vous remercier.

**PAR M. YVON OUELLET :**

3315 Bonne fin de soirée.

**PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :**

3320 Alors merci.

---

**ALEXANDRE ANCTIL**

3325 **PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :**

J'appellerais monsieur Alexandre Anctil. Vous êtes le dernier, c'est vous qui terminez la soirée ce soir.

3330 **PAR M. ALEXANDRE ANCTIL :**

Bonsoir. Merci de me recevoir comme ça, merci de me recevoir à l'impromptu un peu, à la dernière minute.

3335 **PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :**

Ça fait partie de nos règles, vous êtes le bienvenu.

3340 **PAR M. ALEXANDRE ANCTIL :**

Oui, je trouve ça très intéressant qu'on puisse s'exprimer comme ça de cette façon-là.

3345 J'ai ramassé mes idées un peu cette semaine en faisant ma besogne. Donc je suis d'ici, moi, de Saint-Mathieu, presque natif d'ici; je voudrais vous dire d'ici mais mes parents sont arrivés en 76, donc c'est tout ce que je connais, Saint-Mathieu. C'est tout ce que j'ai connu comme lieu pour y vivre.

3350 Je suis aujourd'hui producteur agricole, donc très très enraciné dans le milieu. Donc moi, je le marche au quotidien, mon milieu; je vis dedans, je vis de lui. C'est lui qui me fait vivre, c'est lui qui fait vivre ma famille, c'est lui qui fait vivre aussi pas mal de monde autour de moi.

3355 Et je suis aussi impliqué dans le milieu. J'ai été impliqué à la municipalité, j'ai été conseiller, je suis actuellement sur le comité d'urbanisme, donc appelé à réfléchir sur le développement de la municipalité, appelé à réfléchir sur le long terme.

Je suis aussi vice-président du Conseil des commissaires ici, donc très au courant de ce qui se passe au niveau de la démographie. J'ai siégé l'année dernière sur un comité de l'Écosociété des Basques sur lequel on réfléchissait sur la gouvernance de notre territoire.

3360 Je vous dis ça pour un peu mettre la table sur qu'est-ce qui m'alimente, moi, comme type, comme mec.

3365 Bon, moi, je vais vous le dire, c'est enfin! Enfin un projet intéressant, enfin un projet mobilisant, un projet payant, oui, oui, il faut pas avoir peur de le dire, enfin un projet – je vous énumère ça, dans le fond, en quatre (4) points!

Premièrement, la nature même du projet. Moi, j'habite au 4<sup>e</sup> Rang, je sais pas si vous avez vu les cartes, là, le 4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup>, donc sur le dessus de la montagne, moi, mon prochain quotidien, si le parc se réalise, c'est que quand je vais me lever, j'ai des immenses fenêtres, c'est très fenestré



3370 chez nous, moi, je vais voir ces têtes d'éoliennes là au loin, n'est-ce pas, trois-quatre-cinq kilomètres (3 km-4 km-5 km) au loin là-bas. Et pour moi, et je le dis en tout respect de ceux qui pensent le contraire, pour moi, ce sera une grande fierté que de voir ce parc éolien là. Et je vous explique pourquoi!

3375 Moi, ce parc éolien là, ça va être de l'énergie verte. Ça va être sur mon territoire, je vais contribuer comme citoyen, par différentes façons, je vais contribuer à produire une énergie propre, à remplacer toutes sortes d'autres choses et ça, ça va me rendre très fier.

3380 C'est du renouvelable. C'est à partir du vent. Moi, je trouve ça extraordinaire à chaque matin de me lever puis de me dire, ici chez nous, je regarde par la fenêtre encore, puis là, il passe du vent, puis je me dis, voilà une énergie qui est là, donc c'est une ressource qui nous appartient. Il vente ici.

3385 L'entreprise que mon père avait à l'époque s'appelait Serres Les Grands Vents, n'est-ce pas! Donc on est choyé au niveau de ça.

3390 L'éolien, c'est bien beau, mais en plus, ça vient en combinaison avec – je vous répète des choses que vous savez, je m'excuse – mais ça se combine à notre hydroélectricité. Et quand on dit qu'on peut pas l'accumuler, j'ai pas tout suivi, mais on peut l'accumuler parce qu'on a de l'éolien, parce qu'on a de l'hydroélectrique.

3395 Mon oncle était haut cadre, Jacques Ancil à Hydro-Québec, il était responsable des réseaux non reliés entre autres, j'ai beaucoup discuté de la chose avec lui, encore une fois je vous dis ça pour vous dire un peu d'où je tiens ça. La combinaison de l'hydroélectricité avec l'éolien, c'est un match très intéressant, parce que quand ça vire en six (6) minutes, ils ferment là-bas tout simplement. Et qu'est-ce qu'on fait quand on ferme là-bas, on accumule l'énergie. Ça monte.

3400 Sur la question de l'achat, juste une petite parenthèse comme ça, on achète, on revend, bien oui on achète, parce que nous autres, on est capable d'acheter des États-Unis n'importe quand. On est capable d'acheter des États-Unis quand eux autres sont à leur baisse de demande et qu'ils sont sur du maudit thermique qu'ils peuvent pas arrêter. Nous autres, on est capable d'acheter. Ça fait que ça fait monter les chiffres, on dit, mon Dieu, on achète de l'électricité! Bien oui, on achète de l'électricité, on achète de l'électricité entre autres, parfois, quand elle est pas chère.

3405 Donc ça, c'est la souplesse que nous donne notre système hydroélectrique, et en combinaison avec l'éolien, c'est merveilleux.

Bon, ça, c'est sur la nature elle-même de l'énergie du projet, dans le fond, qui me rend, comme je vous dis, qui me rend bien fier de ça.

3410 Sur la question de la beauté! Je voudrais pas recevoir de roches de personnes. Moi, là, une éolienne à cinq (5 km) ou dix kilomètres (10 km), qui tourne lentement, on s'entend, très peu de bruit, je trouve ça esthétique.

3415 Moi, je regarde des choses qu'il y a dans la municipalité autour du lac, là, autour du lac, j'entendais parler tout à l'heure de perte de valeur foncière, et je regarde des aménagements très très importants de millions de dollars autour du lac, et il me semble que j'aurais beaucoup plus peur de la perte de la valeur foncière liée par exemple à la proximité, je vais le dire, d'un immense camping – j'ai rien contre le camping, c'est pas ça que je dis, on s'entend bien – mais j'aurais drôlement plus peur de la perte de la valeur foncière de ça que d'un parc éolien à cinq-huit-neuf-dix  
3420 kilomètres (5 km-8 km-9 km-10 km).

Et ça, c'est pas factuel, j'ai pas de grosses recherches, mais j'aurais envie de vous dire que c'est un fait, mais bon!

3425 Ensuite de ça, je vous ai parlé de mon expérience, j'ai été aussi dix-sept (17) ans, je suis un peu comme vous, malgré mes airs de jeunesse, j'ai de l'expérience, j'ai été dix-sept (17) pour la Fédération de l'UPA du Bas-Saint-Laurent. Ça, c'est l'époque où il y a eu plusieurs développements de projets éoliens dans la région de Matane.

3430 Ça se fait beaucoup chez les producteurs agricoles, j'étais à la vie syndicale, je travaillais avec les syndicats, j'étais constamment sur le terrain. Et je peux vous dire que ce qu'on voit aujourd'hui comme projet, là, c'est très très très loin du colonialisme qu'on a eu dans ces années-là.

3435 Ces gens-là se retrouvaient avec des peanuts. Si je vous dis une sept cent cinquante mégawatts (750 MW) à sept cent cinquante piastres (750 \$) par année, c'est à peu près tout ce qui restait dans le milieu, puis en plus, elle était pas loin de la maison. Il y a des gens dans ce temps-là qui voyaient l'ombre de la pale tourner chez eux. Bon, je vous image, c'est pas une image, c'est vrai, mais on est extrêmement loin de ça.

3440 Tout est encadré aujourd'hui. L'UPA notamment a travaillé énormément au niveau des producteurs agricoles sur les façons de faire. Ici, le cas ne se pose pas parce qu'on est en territoire plus loin.

3445 Voilà! Quand on parle de paysage naturel aussi, ça me fait toujours un peu sourire, parce que moi, quand j'arrive à Saint-Mathieu, je trouve ça très très beau, je suis extrêmement fier, une des choses que je trouve très très belle entre autres, ce sont nos paysages agricoles. Et j'aimerais rappeler que des paysages agricoles, c'est marqué par le travail de l'homme, n'est-ce pas! Donc l'homme est capable de modeler le paysage et de le rendre beau. C'est ce que je pense.

3450           Donc c'est pas parce qu'on modifie l'environnement que nécessairement c'est laid, bon.

Ça, c'était sur la nature du projet.

3455           Deuxième point, sur la structure administrative légale. Je me suis fait «scooper» un peu par monsieur St-Pierre tout à l'heure, mais moi, je trouve ça extraordinaire ça aussi, de rendre possibles des projets de cette envergure-là parce qu'on s'est mis tout le monde ensemble. Écoutez, pensez-vous qu'il y a une MRC qui aurait été capable d'investir le cinquante pour cent (50 %) du trente pour cent (30 %), en tout cas je peux me mêler dans les chiffres, non, la réponse, c'est non.

3460           Qu'est-ce qui serait arrivé? Ils auraient été partenaires minoritaires et il aurait été extrêmement facile de se tasser, de le tasser. On aurait dit oui, oui, il fait partie de la gang, mais étant donné sa faible capacité financière, il y aurait eu un joueur autour de la table.

3465           Là, on a du monde autour de la table. On a trois (3) joueurs contre trois (3) joueurs au conseil d'administration de cette société-là. Évidemment ils ont pas les compétences, mais nos élus seront assez brillants pour asseoir quelqu'un à côté d'eux autres qui connaît ça. C'est une évidence, sinon on votera pour d'autres! Bon. Mais j'en doute pas du tout, là.

3470           **PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :**

Campagne électorale!

**PAR M. ALEXANDRE ANCTIL :**

3475           Non, non, non. Pas encore. Voyons!

3480           Je pense sincèrement que cet aspect-là, pour moi, est très très important. Puis l'exemple a été donné en plus, on n'a pas une grosse ville comme Rimouski qui s'en vient tirer sur tout le magot, non, non, on s'est donné des outils. Le simple fait encore une fois de faire partie de ça me réjouit.

3485           Bon, pour ce qui est des risques, puis des chiffres, pensez-vous que exactement, y a-t-il quelqu'un – il me reste deux (2) points, ça va aller vite – y a-t-il quelqu'un à quelque part qui est capable de décoller une business en disant, oui, oui, c'est exactement ça que tu vas avoir. Il y a toujours des risques, il en a toujours des risques, on sait jamais exactement ce qui peut arriver.

3490 Je dois avoir à peu près deux millions (2 M\$) d'investis sur mon entreprise, je le sais pas ce qui va arriver demain matin, on le sait pas, on dépend – à un moment donné, il faut faire un pas, donc moi, je suis capable de vivre avec ça.

3495 Troisième point, l'emplacement. C'est tellement important. L'emplacement géographique de ce parc-là. Il y a beaucoup de parcs qui sont faits à moitié sur le privé, puis là, bien, c'est des gens qui essaient de tirer sur leur bord. Là, on est sur du public, c'est extraordinaire.

3500 Le type de parc concentré, on a eu un projet il y a une couple d'années, vous vous souvenez peut-être pas de ça, mais ils appelaient ça un parc linéaire. Quelle idée! Un parc à peu près je sais pas combien d'éoliennes, je m'en souviens plus, sur vingt-cinq-trente (25-30), ils en mettaient une par-ci, une par-là, une par-là, ils en mettaient à la longueur ici sur la montagne. Ça avait pas trop d'allure effectivement.

**PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :**

3505 Une rangée d'épis de blé d'Inde, quoi!

**PAR M. ALEXANDRE ANCTIL :**

Exactement, exactement. Pour que ça dérange le plus de monde possible. Bon!

3510 Ensuite de ça, donc c'est un territoire public dans lequel – ah là, on dit, la faune, protégez la faune, bien oui! Mais j'aimerais rappeler quand même que le territoire que j'ai eu la chance de survoler en hélicoptère est bûché approximativement à quatre-vingts pour cent (80 %). C'est pas un territoire vierge où l'homme n'a jamais marché, là.

3515 Ça fait cent (100) ans qu'on prélève de la faune, qu'on prélève de la flore de façon très intensive. Je répète, très intensive. Je parle notamment au niveau du bois. Richard Pelletier à Squatec qui a ramassé du bois là énormément.

3520 Donc je suis pas en train de dire qu'il faut pas protéger l'environnement! Je suis en train de dire qu'on n'est pas sur un territoire où il s'est jamais rien passé. Des multifonctionnels qui ont travaillé vingt-quatre (24) heures par jour, il y en a eu, mais j'ai pas entendu les gens du Club s'en plaindre. Peut-être qu'ils l'ont fait, mais moi, je l'ai pas entendu. Puis il y en a eu au cours des années. Ça fait cent (100) ans qu'il se bûche du bois là, bon.

3525 Ensuite de ça, sur l'emplacement géographique. Moi, je fais du ski alpin aussi, vingt-sixième saison cette année, je me promène un peu partout, et je suis allé au Mont-Miller entre autres, et

c'était pour profiter des six (6 m) ou sept mètres (7 m) de neige qui tombent là et aussi pour voir le parc éolien qu'il y a là au Mont-Miller.

3530 Et je pense pas que le parc ici empêche des gens de venir jouer au golf à Saint-Mathieu, je pense pas que ça fasse partie de ce qui fait choisir les gens de venir faire du ski au Mont-Saint-Mathieu, de venir se louer un chalet au Mont-Saint-Mathieu parce qu'il y a un parc à dix kilomètres (10 km).

3535 Peut-être par contre que les infrastructures qu'on pourrait éventuellement se payer avec ça pourraient faire en sorte que, tiens, ah, c'est intéressant d'aller à Saint-Mathieu parce qu'ils ont le terrain de tennis, il n'y a jamais personne, on peut aller faire ce qu'on veut là, il y a un terrain de balle, on peut aller s'amuser, peut-être. Je vous donne des exemples comme ça.

3540 Je vais vite, mon temps achève! Les retombées économiques. On parle de cinq (5) à dix (10) emplois, puis on met ça de côté un peu. Cinq (5) à dix (10) emplois créés, je trouve ça extraordinaire, premièrement, puis ça, c'est des emplois directs. J'ai vérifié, puis c'est pas du monde qui vont venir faire des tests pendant une semaine une fois par année, c'est des emplois ici.

3545 Ce pourrait être, petite corde sensible, ça pourrait être ma fille qui soit dans dix (10) ans ingénieure en génie électrique puis qui soit responsable du parc, ça pourrait être ça, mais bon!

3550 Combien d'indirects, combien d'indirects pour entretenir ces chemins-là? Combien Robert Fournier ici, Excavation Jean-Paul Vaillancourt, nommez-les, BCK, combien de travail ces gens-là vont-ils fournir au parc? C'est extrêmement important. Il n'y pas que ça, mais il faut le mentionner. Il faut que ça rentre dans l'équation, c'est extrêmement important.

3555 Ça fait pas mal le tour. Moi, je dis enfin, monsieur Francoeur, enfin un projet qui correspond, dans le fond, à ce que ma génération souhaite, c'est-à-dire du développement vert, c'est-à-dire quelque chose qui amène des retombées économiques et quelque chose qui nuit pas trop. Là, je suis pas en train de dire que ça nuit pas à personne, ça se peut, mais voilà enfin quelque chose d'intéressant.

Je vous remercie.

3560

**PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :**

3565 Une seule question. Vous avez dit que vous étiez, au fond, puis il y en a d'autres qui l'ont dit ce soir, qui sont fiers du projet, au-delà des retombées directes d'un projet comme ça, puis des retombées indirectes, est-ce que le fait d'avoir un grand projet dans un milieu peut avoir un effet

d'entraînement, stimuler l'entrepreneuriat, créer une sorte de fierté qui fait que ça fait embarquer d'autre monde?

3570 Il peut tu avoir un effet d'entraînement ou si ça, c'est quelque chose dont on n'est vraiment pas trop sûr, puis bon, ça pourrait être possible, mais on verra! Comment vous voyez ça!

Vous êtes vous-même une sorte d'entrepreneur!

**PAR M. ALEXANDRE ANCTIL :**

3575 Bien, une sorte, m'a vous en faire, moi, une sorte, monsieur Francoeur! Je suis entrepreneur pas à peu près!

3580 C'est définitivement, monsieur Francoeur, c'est clair, et ça dépend bien sûr de la nature du projet. Moi, quand une grosse usine arrive à quelque part, s'installe, peut-être que oui, peut-être que non, mais là, on parle d'installations à long terme, je suis convaincu, je vois ça jouer un rôle de levier très important. Parce que c'est la construction, c'est intéressant, mais je mise jamais trop là-dessus, moi, trois-quatre cents (300-400) emplois.

3585 Par contre, ces deux (2) années-là peuvent justement amener des gens à lancer des investissements, profiter de ça pour réaménager, je vous donne un exemple, étant donné qu'il y a affluence de gens et de travailleurs, bien, on installe une terrasse parce qu'au resto, un, parce qu'il vient pas mal de monde, ça prend plus de places, puis l'été, bon. Et ensuite de ça, elle est installée. Donc moi, j'y crois énormément à l'effet levier qu'un tel projet peut apporter.

3590 Et justement, le fait qu'on nous annonce pas deux cents (200) emplois puis trois cents (300) emplois. À la limite, je trouve ça plus intéressant, justement parce que c'est plus sérieux, c'est plus crédible à moyen et long termes.

3595 Parce que ça, je l'ai pas dit, mais une fois que les structures vont être là, dans vingt-cinq (25) ans ou dans vingt (20) ans, quand elles seront plus bonnes, ce sera plus des trois point trois mégawatts (3,3 MW) qu'on va mettre là-dessus, ça va être des six point six mégawatts (6,6 MW), là. Ça va être des six point six mégawatts (6,6 MW), puis l'électricité, elle se vendra plus ce prix-là. L'électricité va augmenter.

3600 On le sait qu'en Amérique du Nord, c'est nous qui payons, pas en Amérique du Nord, au Québec, on paie notre énergie moins cher possible, donc on est dans un créneau «winner». Il faudrait pas qu'on passe à côté de ça. Merci.

3605

**PAR LE COMMISSAIRE RESPONSABLE :**

Il me reste à vous remercier de ce témoignage-là.

3610

Alors merci à tout le monde de votre présence et on se donne rendez-vous demain après-midi à treize heures (13 h). Alors à treize heures (13 h) demain après-midi pour la suite.

Alors bonne fin de soirée.

3615

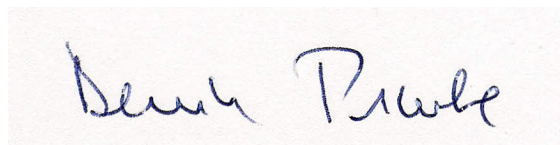
---

SÉANCE AJOURNÉE AU 29 OCTOBRE 2015 À TREIZE HEURES (13 H)

---

3620

Je, soussignée, DENISE PROULX, sténotypiste officielle, certifie sous mon serment d'office que le texte qui précède est la transcription de l'enregistrement numérique.



DENISE PROULX, s.o.

3625